

AOUT
SEPTEMBRE

1980

N° 197

LUMIERES DANS LA NUIT

23^e ANNÉE

LE N° 6,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

☪ **A la recherche
des intelligences
extra-terrestres**

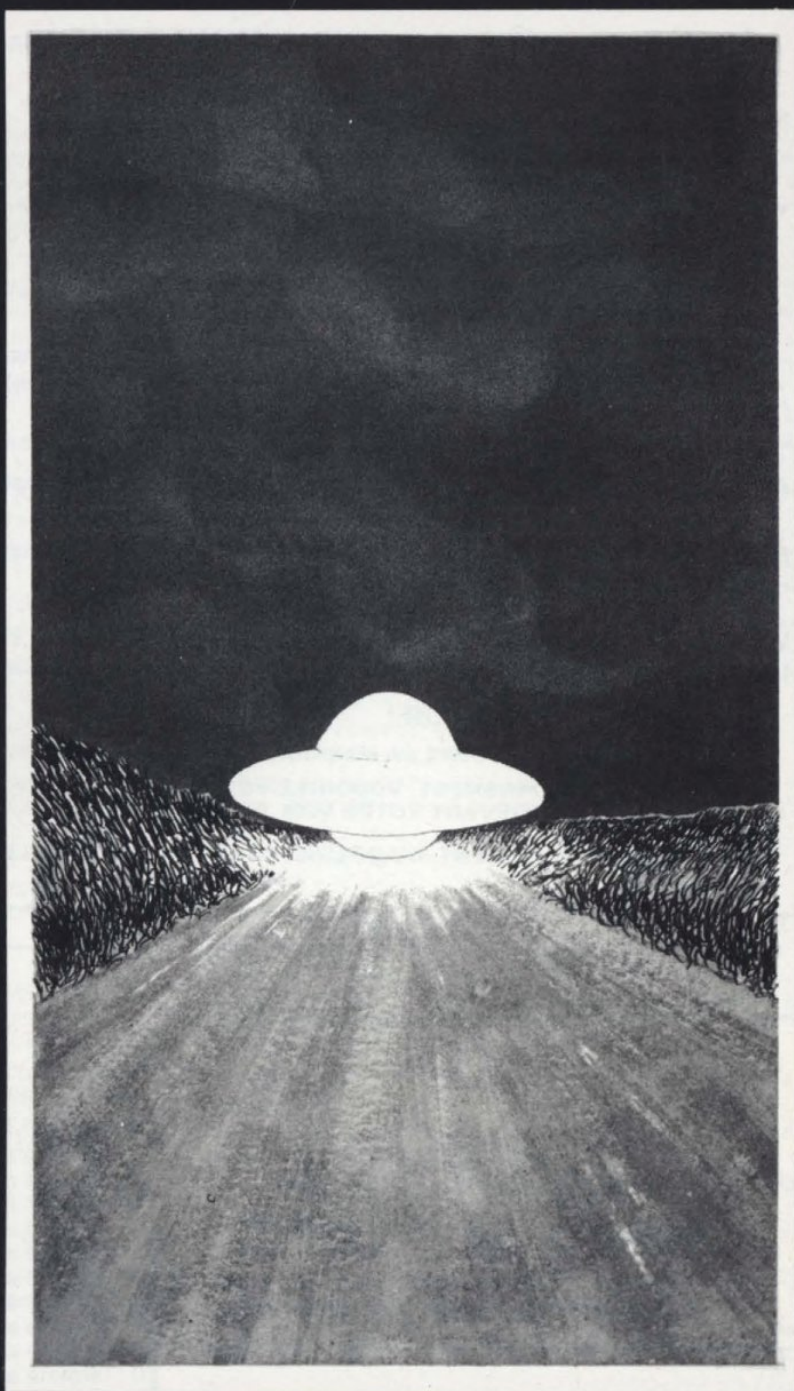
→ page 3

☪ **Mutilations
d'animaux dans
le monde : les OVNI
en accusation**

→ page 7

☪ **Ci-contre :
dans le Haut-Rhin**

→ page 28



Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : "A la recherche des intelligences extra-terrestres.
- PAGE 6 : Et si l'Homme était d'origine extra-terrestre.
- PAGE 7 : Mutilations d'animaux dans le monde.
- PAGE 20 : Observation d'un curieux objet lumineux au-dessus de St-Mandrier (83).
- PAGE 23 : Marseille (Bouches-du-Rhône).
- PAGE 25 : Observation à la lunette astronomique, durant 15 secondes, par un astronome observant le soleil...
- PAGE 26 : A Barbazan (Haute-Garonne).
- PAGE 28 : Phénomène rapproché dans le Haut-Rhin.
- PAGE 30 : Nouvelles de Pologne.
- PAGE 31 : D'un livre à l'autre.
- PAGE 32 : Courrier.
- PAGE 34 : Nouvelles récentes.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 2 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 63 F. — de soutien à partir de 75 F.

ETRANGER : majoration de 13 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION « ABONNEMENT TERMINE ».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.
- EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST INDISPENSABLE DE NOUS INDIQUER LA PRECEDENTE (et joindre 2 F).

ATTENTION :

**CE NUMERO EST
COMMUN AUX MOIS
D'AOUT ET DE SEPTEMBRE.**

PROCHAIN NUMERO EN OCTOBRE

**POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE
ABONNEMENT :**

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

22/8.80

A la recherche des intelligences extra-terrestres

par Jean-François Mayault

A l'initiative de Monsieur Albert Ducrocq, et avec l'aide du Conseil de l'Europe en la personne de Monsieur Coekelenbergh, l'UNESCO a organisé et abrité, fin novembre 1979, un congrès scientifique international qui a poursuivi ses travaux durant trois jours; à l'issue de celui-ci, et toujours sur l'initiative de Monsieur Ducrocq, s'est tenu un forum public, qu'il a dirigé en personne, sur le thème "A la recherche des Intelligences Extra-Terrestres (IET)".

Je m'étonne encore de n'avoir entendu parler dans la presse, ni de l'un ni de l'autre; et comme j'ai assisté au forum, je me permets de vous adresser mon compte-rendu, mes impressions et mes réflexions.

La publication du texte de la conférence, ainsi que d'un résumé du forum, est à l'étude.

Les précisions ci-dessus et les intitulés exacts des qualités des orateurs - à l'exclusion des intervenants - sont dûs à l'amabilité de Monsieur Jaz (6), de l'UNESCO.

Les imprécisions sont de mon seul fait.

Monsieur Ducrocq (5) introduit le forum et cède la parole aux professeurs qui exposent les conclusions du congrès, chacun dans leur domaine:

- Sur la planétologie, Audouin Dollfus (3): Les étoiles de type solaire sont des étoiles "à planètes". L'étude des systèmes solaires, de leur variété, est un but de la recherche "planétologique" de la décennie qui s'ouvre.

- Sur la compréhension des mécanismes de la vie, Monsieur Buvet (1):

on observe des molécules carbonées à la fois dans les profondeurs de l'espace, dans les météorites tombées sur Terre et dans les expériences de laboratoire; le développement de la vie est-il possible à partir de là? "Le passage de la chimie à la biologie semble possible".

- Sur la recherche expérimentale des intelligences dans l'Univers, le fameux professeur Drake (4) - c'est lui qui a lancé le projet OZMA en 1969 - a le mérite de nous donner des ordres de grandeur:

Il nous parle d'abord des difficultés de la détection. Quant à envoyer des fusées, c'est bien trop cher: par exemple, envoyer une fusée conventionnelle vers une étoile nécessiterait... un million d'année de consommation d'énergie de toute la Terre!

Les grandes distances auxquelles les étoiles se trouvent l'une de l'autre sont une "garantie", l'idée que le Mal puisse se propager de l'une à l'autre dans la Galaxie n'a pas de sens. Néanmoins, la communication est possible au moyen des ondes radio ou lumineuses.

Le radio-télescope d'Arecibo envoie des ondes un million de fois plus "lumineuses" que le soleil! Sur cette base nos radio-télescopes peuvent détecter une civilisation jusqu'à 1000 années-lumière, c'est-à-dire sonder l'espace sur une distance supérieure à celle à laquelle on pense qu'existent des civilisations.

Une dernière remarque donne une idée du nombre de canaux sur lesquels on peut aujourd'hui émettre: pour envoyer les signaux qu'il avait fallu deux mois pour émettre en 1969, il faudrait aujourd'hui...un centième de seconde!

- Sur l'apparition des grandes structures dans l'espace, Monsieur Lebeau (7) répond à la question d'Albert Ducrocq: "Est-il concevable de construire des radio-télescopes plus grands que celui d'Arecibo?"

Les apports de la technologie spatiale consistent en:

- * mesures directes in situ sur les planètes du système solaire.
- * possibilité d'observations astronomiques hors de l'atmosphère.

Pour le futur, seront envisageables:

- * la possibilité de récupérer des charges utiles en orbite;
- * le séjour plus ou moins durable de l'homme en orbite.

La combinaison de ces deux facteurs permettra la construction de structures dans l'espace, et le ravitaillement et la modification de systèmes en orbite (exemple: le futur "space telescope" est conçu pour être éventuellement ramené sur Terre et modifié).

A partir d'un certain seuil technologique, il est plus avantageux de construire dans l'espace que sur Terre, à cause des avantages essentiels que sont:

- * La disparition des contraintes dues à la pesanteur (donc aux dimensions), aux intempéries
- * et la disparition du voile que constitue l'atmosphère aux observations.

Application éventuelle: La construction de détecteurs d'envergure hors de l'atmosphère.

- Enfin Monsieur Coekelenbergh (2), délégué du Conseil de l'Europe, décrit les efforts de celui-ci pour promouvoir la coopération scientifique en Europe: tels l'organisation de groupes pluridisciplinaires (exemple: le laboratoire d'exobiologie de Nimègue) et de canaux de communication.

A partir d'ici je me permettrai quelques commentaires et réflexions "vécus".

Parmi les intervenants:

- Sur le code génétique, le docteur ou professeur Labouygue (*), smoking de rigueur, chemise blanche, noeud papillon. Sérieux. Attend juste ce qu'il faut pour se faire applaudir. Langage abscons.

"Des simulations montrent que:

- * Le Code (entendez: le code génétique) est apparu comme résultat de mutations;
- * et qu'il est optimisé par rapport à une mutation; autrement dit, il est difficile d'imaginer un code qui résisterait mieux aux mutations.

Il pourrait toutefois exister d'autres codes - autres que des anticodes - dont les différences s'expliqueraient par le gradient d'hydratation" (du milieu).

- Lui succède immédiatement le professeur Frankel (*), langage clair, pull vert, blue-jeans.

L'apprition de l'intelligence serait-elle liée à la nature même des planètes telluriques?

J'essaie de résumer fidèlement son intervention.

On sait que les continents de la Terre s'éloignent ou se rapprochent les uns des autres à la vitesse de quelques... centimètres par an. C'est la "dérive des continents", que l'on interprète grâce aux constations expérimentales qui ont permis de fonder la "tectonique des plaques": les continents sont comme ancrés sur des "îles", ou "plaques" (a), qui dérivent sur la masse pâteuse du magma terrestre profond.

Monsieur Frankel a souligné deux faits:

- * il y a peut-être deux cents millions

d'années existait un continent originel d'un seul tenant; après son éclatement les fragments - les plaques - s'éparpillèrent. La vie semble parallèlement avoir évolué, la "niche écologique" de tel ou tel animal étant soudain devenue plus grande.

* parfois deux plaques se rencontrent, ce qui peut provoquer des plis, des soulèvements de l'écorce terrestre (comme par exemple dans la région de l'Ethiopie et du Kenya). La forêt généreuse privée des pluies bienfaisantes par la surrection des montagnes s'étiole, et les Ramapithèques, habitants des arbres, sont obligés d'en descendre pour vivre dans la plaine; entendez: condamnés à inventer, à "devenir plus intelligents" pour survivre, en un temps très court de cent mille ans ou un million d'années.

La tectonique existerait-elle sur toutes les planètes "intelligentes"?

Il faut bien avouer que, nonobstant la séduction qui en émane, cette hypothèse possède singulièrement un caractère global: elle est à l'échelle de la planète, elle tente de lier la vie à son substrat - d'où sans doute sa séduction.

Et si nous nous sentons "concernés" par ce lien, avant d'aller rechercher - avec profit peut-être - dans une direction radicalement différente; si nous nous sentons concernés à ce stade de notre évolution, par la "prise de conscience de la Terre dans son sens propre" comme va nous le dire dans quelques minutes Monsieur Albert Ducrocq, laissons-nous transporter par sa largeur de vues, et par son enthousiasme que l'on retrouve jusque dans ses écrits; et à qui prête attention, le titre de son dernier livre est transparent, qui laisse justement entrevoir ce lien "La chaîne bleue".

Mais les personnes compétentes sont trop nombreuses ou le temps alloué trop chichement mesuré. Après les résumés de ces messieurs de la tribune, après les communications des intervenants, voici la première question du public. Ce sera la seule.

La personne s'étonne de ne pas avoir encore entendu prononcer le mot OVNI. L'explication sera sans surprise: les OVNI ne sont pas un phénomène reproductible susceptible d'une étude scientifique.

On se prend alors à réfléchir in petto à la nature du sujet de ce forum sur la recherche des IET: la réception d'un signal "intelligent" est un "fait" qui ne s'est - d'après ce qu'on en sait aujourd'hui - pas encore produit une seule fois...

Il sera question, à titre de comparaison, des "pierres tombées du ciel". Le tribun dit en substance: voyez comment a évolué cette question: il y a - disons - un siècle, ces "pierres tombant du ciel" n'étaient que sujet de railleries ou de mépris de la part des savants; elles sont aujourd'hui objet d'études scientifiques]

Il serait ici intéressant d'ouvrir une parenthèse et de remarquer que les Romains, il y a presque deux mille ans, savaient que les pierres tombent du ciel, ou tout au moins qu'ils prenaient au sérieux les témoignages dont ces pierres étaient l'objet (ainsi d'ailleurs que tous les prodiges en général, qu'ils consignaient parfois fort officiellement).

Voyez par exemple Pline l'Ancien, dans son Histoire Naturelle (b), à propos d'un Grec, Anaxagore de Clazomène, qui aurait prédit la chute d'un météorite: "...cependant on ne doutera pas qu'il tombe fréquemment des pierres" (c).

Notre largeur de vues fraîchement acquise semble tout-à-coup bien étriquéel Mais refermons la parenthèse.

Ainsi l'on voit bien - si l'on est disposé à voir - dans cette réponse au public comme dans le développement qui suit, ce qui soutient la trame de l'explication "scientifique": ce sont les limites de notre propre intérêt, ces oeillères invisibles: et pour cause! C'est la dimension émotionnelle du phénomène dont on parle; on s'applique quotidiennement à en dénier toute intrusion dans l'édifice scientifique, toute réalité.

Et pourtant que seraient nos connaissances sans désir de connaître, sans envie de savoir, sans intuition de la part de l'homme, intellectuel, mais aussi physique et émotionnel?

Son savoir est, de toute évidence, fragmenté; (comment pourrait-il en être autrement, si l'homme l'est déjà en lui-même?) Cette fragmentation du savoir a été bénéfique, de nombreuses disciplines ont pris leur essor et les recherches ont donné, et donnent toujours, des applications en nombre croissant. Pourtant cette époque est peut-être révolue. De différents horizons, en effet, nous parvient le sentiment de la nécessité d'une interdisciplinarité, d'une vue plus embrassante, sur les choses et sur nous-mêmes. Les exemples ne manquent pas: voyez la nécessité d'un langage nouveau pour la "Thermodynamique de la Vie" exprimée par I. Prigogine et I. Stengers, le problème général de l'attitude de l'homme face à sa machine, à tous niveaux, l'évidence qui s'impose chaque jour davantage, du lien entre l'homme et sa planète (épuisement prévisible des réserves de pétrole, disparition des grands cétacés, pollutions en tous genres, etc, etc).

Tout est lié à tout.

Nous comprenons chaque jour un peu mieux la nécessité de prendre conscience de cette évidence, de tenir compte de la relation de chaque chose au Tout.

Et au bout de cette apparente digression nous sommes sans doute au coeur de notre sujet, là où gisent les conditions nécessaires à l'élaboration d'un message cohérent destiné à une IET.

Mais avant de poursuivre je dois vous rendre compte d'une initiative de Monsieur Ducrocq. Si nous sommes "concernés" par la recherche des IET, nos enfants le sont plus directement encore; c'est pourquoi, à travers un concours diffusé par le journal Pif, Monsieur Ducrocq a demandé aux enfants de rédiger le message qu'ils enverraient à une IET. De la multitude des messages reçus s'est dégagé celui de la lauréate, Valérie Smétanski (12 ans je crois), qui est venue le lire à la tribune du forum. Naturellement, il contient plus de sensibilité et de fraîcheur que d'équations!

Nous qui savons résoudre des équations, pourquoi écarter un terme "au profit" de l'autre?

"Celui à qui cette émotion (la sensation mystique) est étrangère, qui ne sait plus être saisi d'admiration ni éperdu d'extase est un homme mort". C'est... Einstein qui nous a laissé cette phrase!

Ne nous amputons pas de nos émotions, de nos sentiments.

Ne nous seraient-ils pas nécessaires dans notre relation au Tout?

Si le simple sentiment d'appartenir à l'humanité nous habitait, en toute conscience, la guerre serait-elle encore possible sur Terre?

Il n'est malheureusement pas niable que l'homme, dans l'état actuel, et s'il en avait la possibilité, exporterait sa "maladie de la guerre" au-delà des limites du globe terrestre.

Et une remarque du professeur Drake va nous aider à propos à mesurer l'étroitesse de vues à laquelle nous condamnent nos "oeillères".

Je lui ai demandé, après la clôture des débats, qui réfléchit à ces questions: "Il y a des gens, mais peu nombreux" m'a-t-il répondu, et leur présence est "souhaitable" dans un tel projet. Il m'a appris qu'une seule communication a effleuré le sujet durant le congrès, à propos... d'une intelligence extra-terrestre hostile à la Terre...

Monsieur Ducrocq nous dira, dans ses dernières paroles, que jusqu'ici "l'homme est conscient, la société inconsciente".

Pouvons-nous croire un instant que l'homme ("faites ce que je dis, pas ce que je fais") qui entretient les mesquineries, les inégalités; l'homme qui a créé des organismes pacifistes (UNESCO, ONU...) mais qui ne connaît plus la paix sur la Terre; qui entretient la guerre (que nous connaissons pourtant dans tous ses détails grâce à nos puissants moyens d'information) entre lui et ses semblables; pouvons-nous croire que cet homme soit conscient?

Comme conclut Monsieur Ducrocq, le seul fait de nous interroger sur ce que nous transmettrions à une IET nous fait prendre conscience de quelque chose: ne serait-il pas temps de s'intéresser à l'essentiel, et de commencer à le cerner?

Ne pourrions-nous pas tous faire revivre en nous cette phrase morte depuis longtemps, quoique rabâchée car vidée de son essence, et en sentir la vie pour le bénéfice de chacun?

"Science sans conscience n'est que ruine de l'âme." Pascal.

REFERENCES: intitulés des qualités des orateurs:

- (1) Professeur Buvet: chef du laboratoire d'énergétique biologique, université de Créteil.
- (2) Monsieur Coekelenbergh: secrétaire de la commission mixte de la Coopération Européenne de l'Assemblée Parlementaire au Conseil de l'Europe.
- (3) Audouin Dollfus: Observatoire de Paris-Meudon.
- (4) Frank Drake: National Astronomy Ionosphere Center, Cornell University, USA.
- (5) Albert Ducrocq: professeur à l'Institut des Etudes Politiques, Paris.
- (6) José Jaz: Directeur du bureau de coopération scientifique de l'UNESCO pour la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord.
- (7) Monsieur Lebeau: Directeur Général adjoint de l'Agence Spatiale Européenne, Paris.
- (non cité) Alan. W. Schwartz, président. Directeur du laboratoire d'exobiologie de Nimègue.
- (*) J'ignore l'orthographe des noms et les qualités des intervenants.

AUTRES REFERENCES:

- (a) Les plaques les plus vastes peuvent se composer de un ou deux continents et de la croûte océanique qui les entoure. Voir par exemple l'article "dérive des continents" de l'Encyclopedia Universalis.
- (b) Plinius, Naturalis Historia, II, LLX.
- (c) Et je passe sur les descriptions de "globes de feu", "boucliers ardents", "torches" et autres "soleils", mine d'observations qu'il serait peut-être intéressant de comparer aux descriptions contemporaines d'objets étranges...

Jean-François MAYAULT
DEA Physique Nucléaire

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

F. Lagarde

Et si l'homme était d'origine extra-terrestre

La nature humaine est l'aboutissement et le produit de processus physico-chimiques où, d'une part, la démarche de la "science classique" ne veut voir dans le phénomène du vivant que les réactions de particules matérielles inanimées, possédant une énergie et des forces motrices dépendant de leur situation spatiale et, d'autre part où, une science plus humaine, que l'on peut qualifier de "moderne", sans renier les acquis de la science classique, tend de plus en plus à faire intervenir la manifestation de la présence d'une force unique et indestructible qui serait à la base de tous les phénomènes de la nature vivante et inanimée.

Quelle que puisse être la légitimité de ces points de vue, la biologie fait remonter l'origine de la vie, dont l'homme est issu, aux couples qui se sont établis entre protéines et acides nucléiques. Il est incontestable donc que les protéines font partie des éléments essentiels justifiant notre existence au bout de la chaîne des associations complexes qui se sont élaborées durant des milliards d'années.

Voici que les astrophysiciens viennent de découvrir la présence de protéines dans les nébuleuses éparpillées dans le Cosmos.

Il est admis et professé par l'ensemble du corps scientifique que les astres et les planètes ont été formés, sous l'effet de forces gravitatives, par la condensation de ces "poussières" éparpillées dans l'Univers, où figurent bien sûr les protéines découvertes.

La Terre, qui est le résultat de cette condensation, renferme donc aussi les protéines en question. Elles constituent, nous l'avons vu, associées aux acides nucléiques, la "brique" qui en donnant naissance à la vie va aboutir à l'homme.

C'est pourquoi il n'est pas paradoxal d'affirmer que la venue de l'homme sur Terre est d'origine extra-terrestre.

Une autre conséquence de cette découverte implique que toutes les autres planètes de l'Univers, étant le résultat du même processus, sont faites avec ces mêmes protéines, et que la vie, si elle existe, procède également de ces mêmes éléments primaires.

Nous connaissons la force extraordinaire de la poussée vitale dans des conditions où seules les bactéries sont capables de s'adapter pour évoluer.

●●●

Mutilations d'animaux dans le monde :



par Jean Sider

LES OVNIS EN ACCUSATION

(2 suite et fin)

Autres pays touchés à la même époque :

Cette année 1975, a été à mon avis, l'époque la plus fertile en événements de ce genre aux Etats-Unis. Mais, j'ai pu dénicher quelques cas intéressants s'étant produits dans des pays, aussi bien proches qu'éloignés des USA.

C'est ainsi qu'en Australie, des cas relativement semblables auraient été signalés. C'est en tout cas ce qu'affirme Mr. T.A. Bishop, d'Orange, en Australie, correspondant du groupe canadien CUFOR, lequel reprît ses allégations dans un numéro de sa revue trimestrielle⁽⁵⁶⁾. Selon Mr. Bishop, du 25 Mai au 12 Juin 1975, du bétail fut retrouvé mort dans des circonstances troublantes, mais légèrement différentes des cas U.S. Deux bergers allemands furent également trucidés de bien étrange façon. Toutes ces affaires se produisirent dans le même secteur où se trouvent les petites villes de Goolman, Gulgong, Gerie, Wellington, Mudgee. Observations d'OVNIS faites dans les mêmes temps et les mêmes lieux. Fait étonnant : de nombreux témoins observèrent un anthropoïde velu de très grande taille, déjà remarqué en

●●●

On ne peut rien dire de leur évolution dans l'infinité des conditions planétaires de l'Univers: chaleur, humidité, éclairage, atmosphère etc... On ne peut cependant en inférer que l'âge que pourrait avoir la planète n'est pas le seul facteur qui pourrait être le degré d'évolution des êtres vivants qu'elle porte, et qui aurait pu engendrer des êtres comparables à l'homme, supérieurs ou différents, mais aussi les conditions où elles ont pu évoluer. Hors du système solaire toutes les planètes existantes sont hors de portée de notre observation.

On peut penser cependant que les modifications des conditions de l'environnement ont pu, çà et là, soit provoquer l'exubérance d'un type donné d'évolution soit provoquer l'extinction d'autres types en faveur d'autres mieux adaptés aux nouvelles conditions. La Terre semble bien fournir un exemple de ce processus.

Tout cela est matière à réflexions, et l'homme pourrait être aujourd'hui impliqué dans son destin en modifiant son environnement.

d'autres régions de l'Australie, et les locaux ont baptisé YOWIE. Sa description est sensiblement la même que celle du BIGFOOT ou SASQUATCH américain. Blessures caractéristiques des cas australiens : cous brisés, prélèvements de portions de chairs par tranches bien précises. Je n'ai pas pu obtenir d'autres précisions pour l'instant.

Selon le chercheur U.S. Wendelle C. Stevens, ancien Lt/Col. de l'USAF, la Bolivie, toujours en 1975, aurait enregistré un cas difficilement croyable, que je vous livre telle que je l'ai obtenu⁽¹⁾. A 150 miles de La Paz, un groupe de bergers observèrent un objet en forme de disque qui vint se placer juste à la verticale de leur troupeau de moutons. Les bêtes furent "arrosées" de rayons de lumière blanche, ce qui eut pour effet de les faire tomber à terre. Puis l'engin atterrit et trois créatures humanoïdes en descendirent. Elles portaient un genre d'appareil dorsal en forme de réservoir auquel était reliée une sorte de baguette flexible tenue en main par les personnages. la baguette fut ainsi placée sur la tête et sur le cou de plusieurs moutons. Pendant ce temps, les bergers se trouvaient dans l'incapacité de se mouvoir, apparemment paralysés. Puis, les trois humanoïdes regagnèrent leur véhicule qui s'éleva et disparut rapidement dans le ciel. Ayant récupéré leur mobilité, les bergers firent le compte de leurs pertes et dénombrèrent 34 bêtes mortes, curieusement le même nombre enregistré en 1968 à Otopo, dans le même pays. Désireux tout de même de récupérer un peu d'argent, ils vendirent les dépouilles à un boucher grossiste, lequel s'aperçut en les dépeçant, qu'elles n'avaient plus une seule goutte de sang dans les veines et chaque boîte crânienne était vierge de tout cerveau⁽¹⁾.

Toujours en 1975, au Canada, dans l'Alberta, un cas insolite fut enregistré dans une ferme près de Wilwood, au printemps. Deux chevaux furent retrouvés morts et mutilés dans un champ couvert de neige. Près des dépouilles on releva des empreintes de pattes palmées comme celles d'un canard, mais trois fois plus grandes et qui ne purent être identifiées à celles d'un oiseau connu. Les dépouilles furent envoyées à Winnipeg pour analyses mais les résultats ne furent jamais divulgués⁽⁶¹⁾.

Déjà en 1971, s'il faut en croire Tom Adams du Project STIGMA, des cas de mutilations animales auraient été enregistrés dans la région d'Ontario, Canada. Mais ces affaires furent blackoutées par le fait que les autorités auraient versé des sommes aux propriétaires des bêtes mutilées, non pas pour les dédommager mais pour les inviter à se taire⁽¹⁾.

Plus récemment, fin 1978, le zoo de Newquay dans l'ouest de l'Angleterre, fut le théâtre d'un singulier incident. On découvrit un matin, 8 petits animaux du zoo décapités, vidés de leurs organes internes, tout le sang ayant disparu, et aucune trace n'ayant été trouvée à proximité des victimes. Ces huit petits animaux se composaient d'un cygne, de deux oies, de trois canards, et de deux wallabies. L'inspecteur de Police Robert Wilkinson déclara qu'un taux élevé de radiations avait été relevé sur les lieux du massacre. De plus, plusieurs témoignages d'observations d'OVNIs lui parvinrent la veille au soir. Un rapport détaillé lui fut demandé, paraît-il, par le Ministère de la Défense, ce qui est l'indice qu'en haut lieu, on surveille ce genre d'affaires de très près. Dans ces cas de Newquay, la précision et la netteté des plaies frappèrent les enquêteurs. Les bêtes, tout comme dans la totalité des cas U.S., ne semblaient pas s'être débattues. Le plumage des oiseaux étaient lisse et absolument intact. Pour Wilkinson, ce sont les wallabies qui constituent la plus grande énigme. Leurs corps furent retrouvés à 50 m des cages, alors que celles-ci étaient parfaitement fermées. De plus, ces animaux ne se laissent pas capturer sans résistance, et faisaient chacun 30 kgs et 65 cms de haut⁽⁷⁰⁾.

DEUX CAS A LA LOUPE

Nous allons maintenant passer au crible deux affaires différentes, l'une ayant été enquêtée par des chercheurs privés, l'autre par des policiers d'Etat.

A)- Cas du Comté de Natrona, Wyoming, du 25 avril 1978. Enquêteurs : les membres du groupe Project STIMA, directeur : Tom Adams.

Une génisse de 200 kgs appartenant à Mr. Vern Robinett fut retrouvée morte et mutilée. Elle avait été vue vivante le 21 Mars par le propriétaire, le 22 par un voisin mais ne fut retrouvée que le 25. Des soins furent pris pour que personne n'approche le site de l'incident, afin de sauvegarder d'éventuelles traces, et le shériff de Casper fut alerté ainsi que le bureau de l'Inspecteur des Elevages (qui dépend du Ministère de l'Agriculture), lequel délégua l'inspecteur Herb CALLEN. Robinett prévint également le journal local, au grand dam du shériff, et c'est grâce à cette initiative qu'Adams et ses amis purent rapidement être sur les lieux.

La bête était délestée de ses pis et de la zone rectale, ainsi que de portions de peau sur les joues. Aucune trace de sang dans l'animal ni à proximité. Herb Gallen admit que ce ne pouvait être le travail de prédateurs. Le 27 avril, deux enquêteurs du Project STIGMA étaient sur place : Lonnie Johnson de Salt Lake City, représentant officiel de la Fund For Animals, et Larry Peters de Rock Springs (Wyoming). Ils obtinrent la permission du propriétaire d'emporter des échantillons de la dépouille et revinrent sur les lieux le 28. Voici ce qui fut divulgué par un rapport de la Fund For Animals, suite aux constatations faites sur place par leur représentant :

— **Anus** : a été prélevé sur 10 cms de profondeur environ, et 12 cms de diamètre. Des issues fécales, qui normalement se présentent après la mort, étaient absentes.

— **Pis** : tous les pis, sauf un, avaient été prélevés jusqu'à une profondeur de 6 mm sous la surface de la peau. Probablement étirés avant d'être coupés. A l'intérieur des plaies le tissu musculaire paraît avoir été cautérisé, car les bords des incisions semblaient avoir subi un effet tel que pourrait en produire un ébouillantage, et étaient extrêmement durs, avec des brins de peau fragiles et filamenteux, déployés vers l'intérieur des "couronnes". Le seul pis intact était le dernier à gauche et ne comportait aucune altération. De minuscules filets de sang furent notés provenant des incisions.

— **Oreilles** : Celle de gauche avait été prélevée en partie seulement (un morceau de 4 cms). Comme l'animal était couché sur le côté gauche, ceci élimine catégoriquement l'oeuvre d'un prédateur, car cette oreille n'était pas accessible aux griffes, au bec, ou aux crocs d'un animal. Un morceau de 2,5 cms avait été prélevé sur l'oreille droite, mais les mutilateurs avaient également prélevé derrière celle-ci, une parcelle de tissus musculaires sur 25 cms environ, de forme circulaire, une zone ronde de 10 cms vers le front progressant en pointe, une autre plus bas. Sous le tissu musculaire prélevé, il y avait une zone absolument vide, et s'étendant derrière l'intérieur du cou vers la boîte crânienne.

— **Babines** : La peau avait été prélevée sur le côté droit à partir d'un point situé directement sous la gorge et se dirigeant par la droite sur le sommet de l'os de la mâchoire supérieure, pour stopper presque au museau, à 5 cms des narines. L'incision fut ensuite pratiquée plus en arrière, le long de la mâchoire inférieure gauche et rejoignait l'autre en dessous de la mâchoire. Tous les tissus musculaires et organes de la gorge avaient été prélevés, le cordon médulaire pouvant être aperçu à travers l'ouverture ainsi faite.

D'autre part, Johnson nota que la langue avait été prélevée à un point situé à 18 cms de son bout. Les deux yeux étaient présents. Peters remarqua que la mâchoire inférieure était brisée à sa jointure. Un cercle presque parfait de 8 cms de

diamètre de peau avait été prélevé sur la hanche droite, dans une zone qui avait été purgée de ses poils, ceux-ci ayant été arrachés d'une façon qui ne peut être établie. Johnson releva la dureté insolite du cuir de la bête et il éprouva les plus grandes difficultés à découper des échantillons malgré un outillage très approprié. L'animal était un peu gonflé mais encore vierge de toute rigor mortis, malgré le fait que la décomposition des chairs avait commencé son oeuvre. Toutefois, les échantillons prélevés pour les analyses étaient dépourvus de toute souillure et semblaient même relativement frais, tandis que la cavité stomacale était très touchée par la putréfaction. Ces différents aspects indiquaient selon Johnson, que la bête s'était trouvée à proximité d'une source intense de chaleur au moment où les mutilations furent commises.

Malheureusement, comme dans de très nombreux autres cas, les échantillons dès leur arrivée aux Laboratoires, furent jugés trop détériorés par la décomposition pour être traités efficacement.

Puis, il plût pendant 48 heures. Suite à ce déluge, Mr. Robinett eût l'idée de revenir sur le site de l'incident qu'il trouva complètement sec, alors que tout autour il n'y avait qu'un cloaque.

Quatre hommes vinrent ensuite sur les lieux pour prélever des échantillons de la carcasse et du sol. L'un des visiteurs prétendit être envoyé par la Rockwell International à Rocky Flats, près de Denver, Colorado. Ces hommes dirent que la décomposition des chairs était due à un "RADON" (élément chimique gazeux radio-actif formé par la désintégration du radium, et utilisé pour le traitement du cancer).

Le samedi 30 avril, Robinett demanda au Shériff de Casper de venir vérifier s'il y avait des traces de radiations sur la carcasse. Un policier vint muni d'un compteur Geiger modèle Victoreen 68. Rien ne fut décelé aux alentours de la dépouille, 0,1 fut relevé sur le restes de la bête. On trouva 1 sur l'oreille droite, et 1 sur les endroits où furent prélevés des organes. Bien qu'inhabituel, ce taux léger n'était absolument pas dangereux.

Mr. Robinett dit à Adams que depuis le jour de la mutilation, un curieux rhume tenace affecta tous les habitants de sa ferme, et cette forme grip-pale ne disparût qu'à la fin du mois de juin. La carcasse ne fut jamais approchée par le plus petit prédateur quel qu'il soit. Seuls, les insectes firent un festin.

De nombreuses observations d'OVNIs furent faites dans les secteurs de Casper pendant les quelques semaines qui précédèrent la mutilation et un policier pût même enregistrer sur bande magnétique, le bruit émis par l'un d'entre eux.⁽⁵⁷⁾

B)- Cas du Comté de Rio Arriba, Nouveau-Mexique, du 23 Avril 1976. Enquêteurs : les policiers du Comté, dont Mr. Gabe VALDEZ, déjà cité à plusieurs reprises.

J'ai parlé dans mon premier article, de ce fermier Manuel Gomez, qui perdit une bête dans des circonstances assez exceptionnelles que l'on connaît, ainsi que des traces nombreuses d'OVNIs relevées par le policier Gabe Valdez. J'ignorais à ce moment-là que les deux hommes avaient été concernés par une autre affaire que je reprendrai ci-dessous.

Le matin du 24 avril 1976, un taureau du troupeau de Mr. Gomez était découvert mort et mutilé. Le 22 au soir, un fonctionnaire du service des eaux et forêts avait observé une lumière orange de forte intensité et de grande taille à la limite du domaine de Mr. Gomez, derrière la ferme principale. Un voisin entendit ce qu'il pensa être un bruit d'un hélicoptère, la nuit suivante, lequel semblait se déplacer à basse altitude. Un enquêteur privé, mais de qualité, Mr. Howard Burgess, déjà cité, ancien technicien d'un laboratoire de Sandia, N.M., spécialisé dans les appareils de mensuration des radiations, et actuellement retraité, découvrit des empreintes de 12 cms de diamètre dans le secteur de la dépouille. Au cours de ses recherches, il aperçut un curieux objet noir se déplaçant au ras du sol. De plus il prit des photos du site de la mutilation, qui révélèrent au développement d'insolites images non notées sur place à l'oeil nu au moment de la prise des clichés. L'examen attentif, et au microscope, des négatifs, ne mirent en relief aucune imperfection de pellicule.

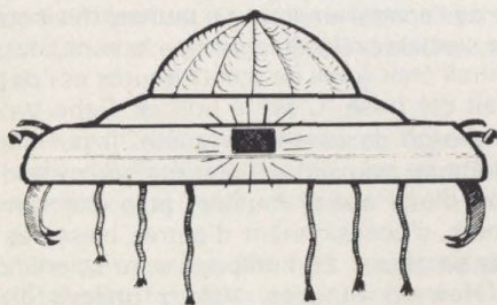
La dépouille était étendue en travers d'un sentier tracé en plein pâturage. Les traces se situaient à 100 m de l'animal environ. Le taureau avait eu les organes sexuels prélevés ainsi que la zone rectale. Son poitrail était garni de meurtrissures et l'os pelvien avait été brisé. C'est le policier Gabe Valdez qui fut chargé de mener l'enquête. Il put établir que la bête ne pouvait qu'avoir été soulevée d'une façon ou d'une autre, mutilée, puis relâchée en poids mort, s'occasionnant d'autres blessures au cours de sa chute. En compagnie du scientifique retraité Howard Burgess, Valdez préleva divers échantillons sur le taureau et nota là aussi une certaine dureté de la peau, bien qu'en dessous, il y avait une certaine souplesse et une activité liquide anormale. Effectivement, les chairs, sous la peau commençaient à se décomposer, étaient molles et se décoloraient, tout comme le foie qui fut prélevé avec les échantillons.

Des portions de foie furent mises dans un congélateur et expédiées au Laboratoire Fédéral de Los Alamos pour examens. L'autorisation d'utiliser les services de cet organisme fut délivrée assez

rapidement par le gouverneur, Mr. Jerry Apodaca, et une équipe du Laboratoire vint sur les lieux de l'incident pour tenter, apparemment, de récolter d'autres éléments pouvant les aider dans leurs recherches. Tout semblait donc marcher comme sur des roulettes, quand la belle machine administrative sembla se bloquer net. Car 36 heures après le dépôt des échantillons, le labo faisait savoir que le taureau était mort de façon naturelle. Afin d'en mettre "plein la vue aux pequenots" du coin qui ralaient ferme, on fit savoir que la mort de la bête était due à un microorganisme appelé "CLOSTRIDIUM*" et que les coyotes avaient fait le reste ! Manifestement, quelqu'un était intervenu auprès des Laboratoires de Los Alamos pour les "prier" de camoufler la vérité. Encore une fois la tentative de "debunking" était grossière et décelable comme le nez au milieu de la figure.

Des morceaux de foie du taureau avaient été conservés en lieu sûr par les premiers enquêteurs. Ils furent expédiés à un laboratoire privé de New-Mexico. Celui-ci décela sans aucune difficulté un manque anormal de taux en cuivre dans l'échantillon.

Chose très rare, la totalité du sang n'avait pas disparu. Une très faible quantité fut trouvée dans les veines de l'animal. Les vaisseaux sanguins des yeux, aussi bien internes qu'externes, avaient été rompus. Cette succession d'anomalies fit dire au scientifique retraité Howard Burgess, que tout cela lui faisait penser à des doses massives de radiations auxquelles aurait été soumise la bête, mais dispensées en micro-vagues.⁽⁵⁷⁾



CLOSTRIDIUM (Californie)

OVNI aperçu le 10 Septembre 1976 par Mr. Bill PERNA, 39 ans, en sustentation au-dessus de sa ferme. 6 autres témoins, plus éloignés, confirmèrent cette observation. Enquêtes d'APRO et de MIFON. Cas authentique.

Question : A quoi sont destinés les appareillages divers à l'extérieur de l'engin ?

D'autres animaux concernés :

Les mutilations, si elles sont surtout perpétrées sur le gros bétail ont toutefois touché d'autres animaux. J'ai déjà parlé des moutons boliviens, de quelques chevaux canadiens (et américains).

En 1976, dans le comté de Pierce, Washington, vingt-deux chevaux et chiens furent découverts mutilés. Je n'ai pas obtenu d'autres détails concernant la quantité exacte de chevaux par rapport aux chiens. Dix chevaux furent portés disparus dans le cadre de cette affaire et ne furent jamais retrouvés.⁽¹⁾

Des chiens sont quelquefois cités dans les "bilans". En février 1975, au Texas, près d'Atascoca, deux chiens furent mutilés à 15 jours d'intervalle. Les propriétaires ne purent être identifiés. Les bêtes ne furent pas vues de leur vivant dans ce secteur. On pensa qu'elles avaient été capturées dans une autre région avant d'être abandonnées là où elles furent trouvées. Mêmes caractéristiques que le gros bétail, en ce qui concerne les plaies et les prélèvements d'organes.⁽⁶²⁾

Dans le Comté de Kit Carson (Colorado), un chien mutilé fit l'objet d'un constat du shériff George Hubbard. L'enquête établit que la bête avait d'abord été écrasée par un camion et jetée dans un fossé. La mort fut donc accidentelle, mais les mutilateurs s'y intéressèrent quand même.⁽³⁹⁾ Près de Gallipolis, Ohio, en novembre 1975, Mr. William Watson retrouva le corps de son berger allemand étendu au milieu d'un champ, isolé de toute habitation ou route. L'animal avait été décapité, la tête ayant disparu. La dépouille se trouvait au centre d'un cercle parfait d'herbe tassée de 21 m de diamètre.⁽²⁾

En Janvier 1978, dans le Comté de Minestone, Alabama, 20 porcs (40 selon une autre source) furent retrouvés morts, certains sans tête. Ceux qui n'étaient pas décapités avaient eu leur cerveau prélevé.⁽¹⁾

Été 1977 : dans les Cornouailles (G.B.), quinze poneys sont morts de façon plus qu'étrange. Aucune mutilation n'est signalée. Mais toutes les bêtes avaient des membres, des côtes, ou le cou brisés, comme si une force gigantesque les avait soulevés à une certaine hauteur, puis relâchés en poids morts. (Presse française, par exemple Le Parisien Libéré du 16/17 Juillet 1977).

Notons que LDLN n° 157 a publié un article concernant des morts étranges d'animaux s'étant produites dans l'île de Porto-Rico, et curieusement à une époque où les USA en enregistraient beaucoup. Effectivement, entre Février et Juillet 1975,

*Clostridium : Bactérie de type bacille, comprenant notamment le clostridium botulinum et le clostridium perfringens. Ce dernier se retrouve dans 80 % des carcasses de bestiaux à l'abattoir".

Porto-Rico enregistra la mort incompréhensible de 182 poules, 40 canards, 33 chèvres, 20 lapins, 18 oies, 8 vaches, 5 moutons, 3 porcs, 3 chiens et 1 chat !

Je signale aux lecteurs que les Etats-Unis ont également eu à déplorer de nombreux cas de morts bizarres de petits animaux, mais qu'il aurait été extrêmement fastidieux de les rapporter ici, d'autant que les enquêtes les concernant furent pratiquement absentes. De plus, ces morts peuvent être naturelles ou accidentelles et il est préférable de ne pas s'y attarder, l'étrangeté étant bien plus évidente chez les gros animaux.

La vague de mutilations au Montana en 1975.

J'ai déjà signalé dans un article relatif aux faux-avions, l'action entreprise par un policier américain, Captain Keith Wolverton, qui fut désigné par les autorités de Great Falls, pour enquêter sur la vague de bestiaux mutilés qui sévit en 1975, et fut pour cela détaché au Comté de Cascade dans le Montana. Il devait normalement enquêter pendant trois semaines. Il demeura sur place plus de 8 mois ! C'est dans un petit livre à tirage limité⁽²⁶⁾, qu'il décrit en collaboration de Mme Roberta Donovan, journaliste chevronnée, ancienne éditrice du Lewiston News-Argus, tous les événements auxquels il fut mêlé. Je condenserais ci-après les principales affaires de mutilations animales investiguées par ce policier.

Wolverton, signale qu'avant son arrivée au Comté de Cascade, une étonnante affaire se produisit dans le comté voisin, celui de Chouteau, le 24 Mars 1975. On découvrit dans la neige, près de la dépouille d'un génisse mutilée, des traces de fers à chevaux, ou plutôt ce qui y ressemblait, mais plus petites que de véritables marques de sabots de cheval. Le propriétaire de la bête tuée déclara aux enquêteurs, qu'aucun cheval n'avait été mis en pacage dans ce pré clôturé, au moins depuis 20 ans.

Captain Keith Wolverton signale également que d'Août 1975 à Mai 1976, plus de 100 rapports relatifs à du bétail mutilé (y compris quelques cas de chevaux et de poneys), furent enregistrés au Comté de Cascade.

Le 16 octobre 1975, à Belt, au Sud-est de Great-Falls, Wolverton enquêta sur un cas de vache mutilée trouvée dans un parcage parfaitement clôturé. Aucune traces sur un sol pourtant mou, hormis celles des autres bêtes du troupeau. Un vétérinaire qui accompagnait le policier nota que l'oeil droit avait été prélevé, non pas de l'extérieur mais DE L'INTERIEUR. Il semble que la paroi osseuse, sous l'oeil, ait été percée. Suite à des examens effectués sur des organes prélevés à titre

d'échantillons, le vétérinaire releva la trace d'un petit trou, comme celui qu'aurait pu faire une aiguille, sur la patte antérieure gauche. Ceci aurait pu indiquer l'injection d'une drogue quelconque. Or, malgré les analyses très poussées, aucune trace de drogue ne fut décelée. Par contre, on mit à jour un autre élément insolite. Non seulement les plaies étaient finement dentelées, mais encore les bords en étaient légèrement brûlés. (Le cas des plaies dentelées signalé dans mon premier article fut également investigué par Wolverton. Il prit place également à Belt, mais le 22/9/75).

Wolverton, dans le cadre de son enquête sur les mutilations, eût à se rendre également dans les comtés voisins. Ainsi, il se rendit dans le Comté de Judith Basin pour aider ses collègues dans une enquête sur la mort d'un veau retrouvé mutilé près d'Utica. La bête était recouverte d'une fine pellicule de matière blanche, ainsi que les abords immédiats de la dépouille, évoquant vaguement une sorte de toile d'araignée gigantesque. Des échantillons soumis à des analyses indetifièrent cette substance à du pétrole distillé (!?).

Plus tard, le policier de Great Falls devait enquêter sur le cas d'un autre veau mutilé dans les environs de Stockett. Là aussi, une fine couche de substance blanche, identique en apparence à celle trouvée auparavant, fut trouvée sur le cou de l'animal. Des échantillons furent prélevés pour analyses, et le laboratoire qui les pratiqua fit savoir plus tard, **que le produit n'avait pu être identifié**, malgré des recherches minutieuses qui furent exercées. Les scientifiques précisèrent d'autre part qu'il ne s'agissait pas, (comme dans le cas précédent) de pétrole distillé.

Un troisième cas du même genre sera investigué par Wolverton et son équipe, le 29 avril 1976. Une vache, appartenant à un fermier de Castner Falls, outre ses mutilations "classiques", portait sur l'un de ses flancs, un fine couche de matière poudreuse blanche, ressemblant également au produit trouvé sur le veau d'Utica. Mais là aussi les analyses prouvèrent qu'il ne s'agissait absolument pas d'un produit pétrolier **qui ne put être identifié**.

Sur la demande de son shériff Peter Howard, le Comté de Teton reçut l'aide du Captain Keith Wolverton dans plusieurs affaires de mutilations. Notamment dans un cas de poney Shetland mutilé. Un vétérinaire et deux inspecteurs de la Surveillance des Elevages assistèrent les policiers dans leur enquête. Le vétérinaire découvrit 2 petits trous sur la gorge du poney. Le corps était vidé de tout son sang, excepté une infime quantité qui fut recueillie dans un flacon. Selon le vétérinaire, compte tenu que le Shetland faisait 300 kilos, il devait avoir de son vivant 30 litres de sang. Le spécialiste expliqua à Wolverton que pour prélever

tout ce sang manuellement avec un bon matériel, il fallait au moins 90 minutes. Avec une ponction électrique, 15 minutes étaient nécessaires. Mais il spécifia qu'il était impossible de pomper tout le sang, car lorsque le tiers de la totalité du sang contenu dans la bête était prélevé, il devait se produire un collapsus des veines. Autrement dit, les parois des veines s'affaissaient, s'applatissaient, un côté adhérent à l'autre, empêchant le passage des deux autres tiers. Toutefois, le vétérinaire indiqua qu'en injectant une solution physiologique dans le cœur, du vivant de l'animal, on pouvait ponctionner la totalité du sang. La solution physiologique accélérât les battements du cœur et permettait de pomper le sang plus vite, et il mit l'accent sur le fait qu'il était pratiquement impossible de déceler la présence de cette solution, à l'autopsie. Précisions que ce vétérinaire fut incapable de déterminer la cause exacte de la mort de l'animal, mais qu'il put établir qu'il avait été mutilé en plein jour, alors que la région est assez peuplée et que personne ne nota quoi que ce soit de bizarre ce jour là.

Ouvrons la parenthèse pour signaler que dans le comté de La Salle (Texas) un vétérinaire eût la franchise de déclarer à F.W. Smith, journaliste, à propos d'un cas de bétail mutilé : "Nous aurions dû trouver des traces de sang coagulé dans les organes et les veines, mais nous n'en découvrîmes aucunes".⁽¹⁴⁾

Toujours dans le Comté de Teton, un veau mutilé fut retrouvé dans une mare, un autre sur la berge, les deux bêtes ayant été tuées la même nuit. Le reste du troupeau fut découvert en un lieu où il n'allait jamais, et dans un état d'apathie inhabituel. A l'arrivée des enquêteurs, les bêtes qui de coutume se laissaient approcher facilement, s'enfuirent en faisant des ruades désordonnées.

Autre anomalie mise à jour par Wolverton. Un jeune taureau avait été trouvé mutilé dans le comté de Cascade. Une plaque de peau circulaire avait été prélevée sur la patte postérieure gauche. L'entaille allait complètement à travers l'os de la patte jusqu'à la glène de l'os iliaque. L'os de la patte avait été coupé, mais aucun débris, poussière, sciure, ou déchets, qui normalement auraient dû résulter d'un découpage à l'aide d'un instrument classique, ne furent trouvés. L'entaille circulaire s'étendait jusqu'à mi-corps, laissant exposée la région de l'estomac. Tous les organes sexuels avaient été prélevés y compris les testicules, mais pas le scrotum. Aucune trace ne furent découvertes dans l'entourage de la bête.

Le 14 août 1975, toujours dans le secteur de Belt, une vache mutilée fit l'objet d'une investigation poussée. En dehors des mutilations "classiques", un petit trou fut noté en haut d'une patte

antérieure, côté intérieur. Quelques mois plus tard, un policier de l'Idaho, en visite au Comté de Cascade, jetant un coup d'oeil sur les photos qui furent prises à l'occasion de cet incident, remarquant le cliché du fameux trou, déclara à Wolverton qu'il avait lui-même enquêté sur un cas similaire, et qu'à l'autopsie, un vétérinaire avait découvert que le trou ainsi pratiqué allait jusqu'au cœur.

Le même jour, encore dans le secteur de Belt, une vache fut découverte mutilée, et son veau fut porté disparu. Il y eût d'ailleurs de nombreuses affaires, surtout au Montana, où des veaux de vaches mutilées semblèrent se volatiliser. L'enquête révéla, que seul, un VEHICULE AERIEN avait pu transporter les mutilateurs... et les voleurs.

Wolverton et son équipe passèrent un nombre formidable d'heures à faire le guêt dans des secteurs particulièrement "chauds", espérant prendre les coupables sur le fait. Ce fut un échec complet. Toutefois, durant ces nuits de patrouille, les mutilations ne cessèrent point. Wolverton, écoeuré, devait avouer ceci : "On aurait dit que les mutilateurs savaient exactement où nous nous trouvions à chaque sortie, car les mutilations se produisaient dans des secteurs directement opposés à ceux que nous surveillions. Même lorsque nous nous déplaçâmes dans des véhicules banalisés, ce fut exactement la même chose. Jamais nous ne vîmes quoi que ce soit qui aurait pu nous mettre sur une piste quelconque". (Ils disposèrent de deux vieilles voitures et d'un camion usagé qui avaient été équipés de toute une installation radiophonique sophistiquée et qu'ils utilisèrent pendant 6 mois). Wolverton demanda la coopération des médias, et des appels furent lancés par la presse écrite et parlée (y compris la TV locale). Il obtint une information (entre autres) d'un résident, au sujet d'un homme purgeant une peine de prison dans un état du centre-ouest, qui, soit-disant, en savait pas mal sur ces affaires de bêtes mutilées.

Wolverton et le policier Arne Sand, spécialisé dans l'examen de tests polygraphiques faits sur des déclarations verbales, se rendirent dans la prison où se trouvait l'homme et firent un enregistrement de 6 heures. Il s'avéra finalement que l'individu racontait des balivernes, puisque les tests polygraphiques démontrèrent de façon catégorique qu'il mentait. Je mentionne surtout ceci à cause du contenu d'un soit-disant rapport, auquel j'ai déjà fait allusion plus tôt, qui aurait été communiqué à des gens tel le Professeur A.J. Hynek, dans lequel un agent du Ministère des Finances, département des Tabacs, Alcools et Armes à Feu, citait les déclarations d'un prisonnier de droit commun, sur l'agissement de sectes sataniques en liaison avec les mutilations de bétail. Comme on le voit, Wolverton démontra en interrogeant ce prisonnier qui était probablement le même que celui

interrogé par l'agent du Ministère des Finances, que ce rapport était complètement fantaisiste, comme je l'avais laissé entendre dans mon premier volet.

Il faut que je signale que de nombreux shériffs, à l'instar de Keith Wolverton (Tel Ted Graves, du comté de Sterling, Colorado), ont effectivement constaté que lorsqu'ils patrouillaient dans un secteur, des mutilations se produisaient au même moment dans un autre, et que JAMAIS, les nombreuses "embuscades" qui furent tendues ne donnèrent le moindre résultat.

Wolverton précise dans son petit ouvrage qu'il reçut durant sa présence au Comté de Cascade, l'aide très appréciée de plusieurs scientifiques, dont quelques vétérinaires, qui vinrent sur leurs temps de loisirs, apporter leurs connaissances et leur compétence en appoint à l'expérience du policier de Great Falls. Toutefois, malgré leurs qualités professionnelles indéniables, aucun ne fut en mesure de déterminer la cause EXACTE de la mort des bestiaux mutilés. Ils furent cependant tous d'accord pour dire que les plaies étaient faites par un instrument tranchant, probablement un outil chirurgical, et ceux qui le manipulèrent furent reconnus comme devant posséder des connaissances très élevées en anatomie animale et en chirurgie.

C'est ainsi que Wolverton reçut l'aide d'un pathologiste du Montana et d'un second du Colorado. Ils mirent d'étranges éléments à jour, mais ne purent JAMAIS en expliquer les causes et encore moins les raisons. Un toxicologue du Montana fit pour Wolverton de nombreuses analyses et tests, aussi bien sur des dépouilles d'animaux mutilés que sur des échantillons d'herbes et d'autres substances trouvées sur les lieux concernés par ces affaires. Ce scientifique demanda la collaboration de plusieurs autres de ses confrères, dont certains œuvrant dans d'autres parties des USA. Des analyses en laboratoires furent également faites par des spécialistes de l'Université du Montana et d'un grand hôpital du même Etat.

De plus, Wolverton reçut l'assistance de plusieurs policiers des comtés de Judith Basin (Shériff-Adjoint Jerry Skelton), de Teton (Sheriff Pete Howard), de Chouteau (Policiers Bob Blades et Tom Lee) et de Pondera (Shériff Walter Hammermeister).

L'USAF coopéra également pendant un certain temps avec les policiers du Montana, surtout dans l'affaire de la vague de faux-hélicoptères signalée dans la région durant la vague de mutilations animales.

La population, invitée à plusieurs reprises à apporter sa collaboration par voie de presse écrite

et parlée, se manifesta également et Wolverton obtint de nombreuses informations de la part des résidents.

Comme on le voit, ce ne sont pas les moyens qui lui manquèrent pour solutionner ce mystère, qui hélas, demeure toujours aussi entier à l'heure actuelle, bien que l'action menée par Wolverton et son équipe, c'est tout du moins mon impression, constitue la preuve formelle d'une intervention étrangère à tout ce qui a été répertorié sur notre planète.

Wolverton prit contact avec d'autres policiers de plusieurs autres états : le Colorado, le Minnesota, le Sud-Dakota, le Texas... (entre autres). Il put réunir une jolie brochette d'anomalies et d'éléments tous aussi insolites les uns comme les autres, mais qui ne purent être déterminants pour mettre la main sur la plus petite piste soit-elle pouvant mener à des coupables ... terrestres.

Parmi quelques cas signalés à Wolverton, celui-ci : Comté de Meeker (Minnesota) ; un porc mutilé retrouvé un matin dans une cour de ferme enneigée. Les enquêteurs arrivèrent très rapidement sur les lieux, et purent constater que dans un rayon de six pieds à partir de la dépouille, la neige, avait fondu. Ailleurs elle était épaisse d'un demi-pouce. Le propriétaire déclara aux policiers que l'éclairage de la cour de la ferme cessa de fonctionner pendant 20 minutes le soir précédant le matin où fut découverte la bête mutilée.

Autre cas signalé à Wolverton : Comté de Sioux-Falls, Sud-Dakota, en Septembre 1974, une vache de race Angus fut mutilée. Le bord des plaies était vierge de toutes déchirure, déchiquetage, ébréchage, ou bavure quelconque. Les enquêteurs se demandent encore quelle main et quel outil purent arriver à un tel degré de netteté. Dans ce même comté, un veau de deux jours fut découvert délesté de tous ses organes internes en plus des mutilations classiques. Il ne restait plus que la peau, les os, la cage thoracique, la tête et les pattes. Le veau fut trouvé en un lieu où il n'aurait jamais dû être, dans un champ de soja moissonné, où il n'y avait rien à bourter.

Les déplacements des mutilateurs en hélicoptères furent pendant quelques temps envisagés par Wolverton et son équipe. Mais les contrôles divers effectués en coopération avec la base Malmstrom (USAF) et l'aéroport de Gore Hill (Civil), entre autres, ne purent qu'aboutir à la certitude que les nombreux soit disant hélicoptères qui furent vus de nuit la plupart du temps pendant la période "chaude" des mutilations n'appartenaient ... à personne.

J'en terminerai avec les informations fournies par le policier de Great Falls en signalant qu'en

Octobre 1975, une rumeur circula parmi les étudiants d'un établissement scolaire, selon laquelle des êtres humains auraient été trouvés morts et mutilés. Wolverton dût se rendre en personne, en compagnie de son adjoint Arne Sand dans le collège ou régnait paraît-il une énorme tension. Il s'avéra par la suite qu'il s'agissait d'un canular étudiantin. Mais les policiers du Comté de Cascade eurent un aperçu des "dégats" que pouvait engendrer l'impact d'une telle information sur des personnes pourtant équilibrées (26).

L'affaire d'Elsberry, Missouri, juin 1978.

Les six cas de bestiaux mutilés découverts dans le comté d'Elsberry en l'espace de quelques jours furent surtout connus du grand public par le fait des déclarations fracassantes du shériff des lieux, Jon LIVENGOOD, qui, après avoir mené les enquêtes d'usage, divulga ses conclusions à un journaliste qui devait les utiliser pour faire un article à sensation, repris ensuite par d'autres périodiques nationaux tel le "National Enquirer", qui tire à 5.200.000 exemplaires chaque semaine. Livengood sans tourner autour du pot accusa carrément les OVNIS d'être les coupables des mutilations de bétail de son Comté.

Est-ce le remue-ménage de cette affaire qui incita le Professeur Hynek à commettre une maladresse qu'il doit encore regretter ? Possible. Le shériff s'était effectivement trop engagé, et peut-être A. J. Hynek jugea-t-il nécessaire de freiner cette tension qui POUVAIT monter (mais qui en fait ne déboucha que sur une manifestation de folklore typiquement américain) en publiant dans un de ses bulletins (Vol n°3 n°8) un article rassurant, expliquant CERTAINES ANOMALIES (mais pas les principales), à l'aide d'arguments très peu convaincants c'est le moins que je puisse dire. Je peux vous dire sans grand risque de me tromper, que ce jour là, le grand ufologue américain dégringola de plusieurs niveaux dans l'estime de nombreux de ses "supporters".

Elsberry pendant une quinzaine de jours se transforma en une sorte de ville de foire. Attirés par les manchettes titrées sur "cinq colonnes à la une" et les commentateurs volubiles des stations de radio ou de T.V., des milliers de badauds, armés de caméras, de polaroids, de lunettes d'approches, et même de télescopes portatifs de forte taille, vinrent s'installer dans les terrains du secteur, en caravane, en moto, par familles entières, entraînant avec eux "l'intendance" (marchands de hot-dogs, de coca-cola, de bière et camelots les plus divers).

Si le shérif Jon Livengood fit ses déclarations dans le but de faire la renommée de son secteur et d'assurer son avenir touristique, on peut dire qu'il réussit parfaitement son coup.

Cela dit, les six cas qu'il enquêta ne sont pas de l'esbrouffe et je peux même dire que ce sont des "classiques" du genre, mes sources d'information étant relativement nombreuses. (27) (58) (59) (60)

La Bouteille à l'encre des déclarations de vétérinaires :

J'ai cité plus tôt quelques déclarations contradictoires attribuées à divers personnages appartenant à ce que nous désignons par le terme : OFFICIELS, dont celles, et non des moindres, des Gouverneurs d'Etat.

Voici maintenant ci-après toutes sortes d'avis, les plus diversifiés, ayant été formulés par des gens qui, en principe, devraient être tous d'accord. Il s'agit des vétérinaires qui examinèrent, voire autopsièrent des dépouilles de bêtes mutilées.

Comme vous aurez l'occasion de vous en rendre compte, c'est la confusion la plus totale.

— **Comté de Yuma, Colorado**, le vétérinaire qui enquêta à Wray en compagnie du policier Bob Murphy : "Les bêtes ont été mutilées de leur vivant. La technique déployée "par les mutilateurs est largement au-dessus des possibilités de QUI que ce soit dans la région, QU'IL soit professionnel ou pas". (39)

— **Comté de Kiowa (Colorado)**, Dr. Woodrow SMITH : "Mutilations faites par des êtres humains munis de couteaux". (63)

— **Etat d'Idaho**, Dr Robert SIMMONS vétérinaire à l'Idaho Sheep Commission : "Les bêtes sont empoisonnées accidentellement et sont ensuite la proie des prédateurs, lesquels délaissent certaines carcasses parce qu'ils trouvent de la nourriture plus fraîche ailleurs" ! (64)

— **Etat du Minnesota**, un professeur à l'Université d'Etat, devant les caméras d'une émission de T.V. nationale "Tomorrow Show" : "Les mutilateurs de nos prairies sont des Extra-Terrestres" ! (64)

— **Etat du Montana**, un vétérinaire de Red Lodge, qui examina 17 dépouilles de bêtes mutilées : "Je n'ai trouvé que trois animaux dont la mort était due à des causes naturelles. Pour les autres, il nous faudrait un Sherlock Holmes !" (60)

— **Comté de Dallas (Texas)**, Dr. M.L. WARD : "Je n'ai trouvé aucune trace de poison. La mort peut être aussi bien accidentelle que préméditée." (61)

— **Etat du Wyoming**, Dr. H.A. HANCOCK : "Les bestiaux sont les victimes des animaux prédateurs" (52) La même source d'information cite une déclaration de Mr. Lee Sackett, représentant de l'Association des Eleveurs pour le Colorado et le Wyoming : "Au Colorado, malgré 109 enquêtes, nous n'avons pu déterminer la cause de ces morts".

— **Comté de Frio (Texas)**, un vétérinaire après avoir examiné une vache mutilée : Elle est morte en mettant bas son veau". Le shériff Bennie Sanders n'en est pas encore revenu !.⁽⁶⁷⁾

— **Etat du Missouri**, Dr. Taylor WOODS, qui examina 15 dépouilles de bêtes mutilées : "14 étaient mortes de causes naturelles". Le Dr Thomas STARKES : "Ce sont les sectes sataniques qui sont responsables des mutilations". Le Dr WOODS : "Ce sont les animaux prédateurs qui font les mutilations. Les coyotes et les chiens mangent les parties les plus tendres et les buzzards mangent les yeux et les oreilles" (Ne riez pas !). Le Shériff Quade, du Comté de Lawrence, quand il connut cette dernière déclaration, dit ceci : "Je ne savais pas que nos prédateurs mangeaient avec un couteau et une fourchette" ! Même réflexion chez le Shériff Jerry Cox, Comté de Dallas (Missouri).⁽⁶⁸⁾

— **Etat d'Iowa, comté de Washington**, Le Dr H.E. WEIMER : "La cause de la mort des bêtes n'a pu être découverte".⁽⁶⁹⁾

— **Etat du Sud-Dakota**, les vétérinaires qui furent mandatés pour autopsier les dépouilles de bestiaux mutilés : "Il nous aurait fallu au moins 15 jours d'efforts patients pour faire le travail de ces mutilateurs".⁽³⁷⁾

— **Etat du Colorado** : Dr. Mac Chesnay, de l'Université de l'Etat, Collège de Médecine Vétérinaire, Fort Collins : "Il n'y a pas besoin d'être un expert pour faire la différence entre le "travail" d'un prédateur et ce genre de mutilations. Un simple coup d'œil suffit".⁽⁶⁹⁾

Autres précisions extrêmement intéressantes émanant des laboratoires de l'Université du Colorado, Collège de Médecine Vétérinaire de Fort Collins. Des tests furent faits sur 16 dépouilles de bêtes mutilées (15 bovins et 1 porc). Cinq seulement ont été reconnues comme ayant été mutilées par des humains. Mais il faut dire que l'état des 10 autres, trop décomposées par la vermine, ne permit pas leur traitement comme on l'avait escompté. Les spécialistes qui étudièrent les 5 carcasses "valables" étaient : Dr Mac Chesnay, Dr. W. J. Tietz, Dr. A.F. Alexander. Ils furent d'accord pour admettre que les bêtes avaient été mutilées DE LEUR VIVANT. Le Dr. Mac Chesnay mit à jour un détail de grande valeur et concernant les yeux. En effet, bien souvent des enquêteurs ont prétendu que les yeux étaient mangés par les rapaces. Or le Dr Mac Chesnay fit remarquer que ceux-ci mangent également la substance grasseuse se trouvant dans l'orbite, ce qui n'est pas le cas dans les dépouilles des bêtes mutilées **où cette substance est toujours intacte**. Le Dr Mac Chesnay signala en outre qu'il n'avait jamais trouvé de traces de drogues dans les dépouilles, pouvant avoir été injectées avec des fusils tranquillisants, comme beaucoup de shériffs l'ont supposé. Le Dr Mac Chesnay prétend avoir passé à la loupe de nombreuses dépouilles mutilées sans

jamais avoir trouvé le moindre trou ayant pu être fait par une aiguille hypodermique. Le Dr. W.J. Tietz signala d'autre part qu'il était très facile, à l'œil nu, de voir des trous faits par des aiguilles hypodermiques tirées à partir de fusils tranquillisants, car elles occasionnent des blessures de petite taille très reconnaissables. Une étrangeté dans la déclaration de ces vétérinaires : les 5 animaux prétendus "mutilés de leur vivant", furent déclarés morts de causes naturelles !⁽⁶⁹⁾

Le lecteur aura pu se rendre compte que manifestement il y a des vétérinaires qui doivent suivre certaines "consignes" et obéir à certains "ordres". Il est effectivement impensable de voir l'incohérence de certains propos tenus par des gens qui sont des spécialistes dans leur métier, et les entendre dire des énormités telles qu'il est bien évident qu'ils n'agissent pas ainsi sans raison PRECISE. Celle-ci étant de créer la confusion dans l'esprit du public, au point que la vérité (traumatisante pour les masses), restera toujours délibérément ignorée.

De plus, les quelques vétérinaires pouvant être considérés comme ayant fait preuve d'honnêteté et de conscience professionnelle, ne sont absolument pas engagés au point de laisser entrevoir la culpabilité de mutilateurs ... extra-humains. Et nous retrouvons là le vieux blocage psychologique dont est victime la quasi totalité des scientifiques, qui se refusent à aller au-delà des simples lois physiques que l'homme a découvertes, et qui ne pèsent pas lourd à l'échelle de l'Univers.

La première preuve ?

Le lecteur est déjà familiarisé avec plusieurs personnages cités à différentes reprises dans ces affaires de mutilations animales, en particulier avec certains policiers qui se mirent plus ou moins en "vedette" par leurs actions opiniâtres et courageuses qu'ils menèrent pour solutionner cette énigme. C'est le cas de Ted Graves Shériff du Comté de Sterling, Colorado, de Captain Keith Wolverton du Comté de Cascade, Montana, du Policier Gabe Valdez, du Comté de Rio Arriba, Nouveau-Mexique. C'est à ce dernier que revient le mérite d'avoir été à l'origine de ce qui constitue peut-être la première preuve d'un lien entre les mutilations de bétail et... certains OVNI.

Valdez fut-il influencé par quelques détails mis à jour par quelques uns de ses collègues œuvrant dans d'autres états ? Eut-il connaissance des quelques cas étranges investigués par Captain Wolverton dans le Montana ? C'est plus que probable.

Quoiqu'il en soit, le 5 Juillet 1978 très exactement Gabe Valdez le policier du Comté de Rio Arriba, Nouveau-Mexique, décidait de tenter une

expérience. En accord avec Mr Manuel Gomez, dont le troupeau de bovins eût à souffrir à plusieurs reprises des mutilateurs, Valdez, à nuit tombée, fit passer une par une toutes les têtes de bétail du troupeau de Mr Gomez, devant une lampe diffusant une lumière infra-rouge. Cinq bêtes furent ainsi remarquées avec le cuir de certains endroits (le côté droit du cou, l'oreille et les pattes droites), recouverts d'un fin produit blanchâtre, luisant sous le faisceau de lumière infra-rouge.⁽¹⁷¹⁾

Des échantillons de peau furent prélevés de telle façon à ne pas gêner les bêtes, et envoyés aux Laboratoires Schoenfeld d'Albuquerque (laboratoires privés) Gabe Valdez crût bon de ne pas faire appel aux Laboratoires d'Etat de Los Alamos, ayant été plutôt "échaudé" par les résultats d'analyses produits par ces derniers, visiblement dans un but de "debunking".⁽¹⁷²⁾

Ce n'est que le 12 Décembre 1978 que le Dr. Robert Schoenfeld, directeur des Laboratoires portant son nom, devait divulguer les résultats de ses premières recherches. Le produit découvert sur les bestiaux de Mr Gomez était composé d'une substance "suspecte", selon l'expression du Dr Schoenfeld, faite notamment de potassium et de magnésium. La teneur en potassium était 70 fois plus élevée que dans un composé naturel, et la substance se dissolvait dans l'eau.

Mais l'affaire ne fait que commencer. Car, ce que Valdez ne savait pas encore au moment de son expérience du 5 juillet, c'est qu'il s'était passé un incident extrêmement important le 3 juillet 1978, dans le Comté de Taos, toujours au Nouveau-Mexique. A cinq miles du chef-lieu de comté, la petite ville de Taos, un quasi atterrissage d'OVNI se produisit. Il fut observé par une petite communauté rurale, dont une certaine Mme Vargas qui put faire plus tard une déposition détaillée. L'OVNI était du type "grosse boule de lumière intense" et fut remarqué tard dans la soirée du 3 juillet 1978 à la verticale d'une citerne de fuel auprès de laquelle stationnait un camion.

Bien que le phénomène se maintint à une hauteur très élevée, aucune altitude chiffrée approximativement n'est donnée. Le spectacle impressionna fortement les témoins et dura quelques minutes. Puis la "boule de lumière intense" s'éleva et disparut dans la nuit. Le lendemain matin, donc le 4 juillet, les témoins se rendirent à l'endroit qui avait été surplombé par l'OVNI, situé à moins de 100 m du lieu de l'observation, et constatèrent qu'une fine pellicule de substance blanche recouvrait le toit du camion garé près de la citerne de fuel, lesquels se trouvaient à la verticale du phénomène aperçu la veille. L'un des membres de la petite communauté eût la bonne idée de ratisser cette poudre dans des flacons qu'il ferma hermétiquement.

Est-ce par timidité ou par peur du ridicule ? En tout cas, les témoins de cette affaire hésitèrent à se manifester, plus préoccupés par la bonne marche de leurs activités de fermage. Ce n'est que plus tard, en apprenant par la presse les diverses actions menés par Gabe Valdez dans le but de découvrir les auteurs des massacres de bestiaux, qu'ils décidèrent à prendre contact, non sans réputation, avec le policier de Rio Arriba.

Un flacon fut remis au représentant de la loi qui se fit raconter les circonstances de l'incident citées plus haut, et s'empressa de le remettre au Dr. Schoenfeld. Contrairement à certains "cheveux d'ange" ramassés après le passage de d'OVNI et qui se volatilèrent, le produit ratisé par les paysans de Taos était toujours intact apparemment. L'analyse de ce premier échantillon devait mettre à jour des composants pratiquement identiques à ceux notés dans le produit trouvé sur les bêtes de Manuel Gomez. Toutefois le Dr. Schoenfeld accepta de divulguer une liste de composants découverts dans cet échantillon trouvé à Taos : Calcium, sodium, potassium, aluminium, magnésium phosphoreux, fer, barium, bismuth, platine, vanadium, strontium. Les proportions ne sont pas précisées, mais le Dr. Schoenfeld devait reconnaître la similitude des deux produits.

Valdez apprit ensuite que d'autres flacons avaient été conservés par les témoins de Taos et pût les récupérer en totalité pour les confier à l'analyse du Dr. Schoenfeld. Le scientifique s'employa alors, vu la consistance de l'échantillon, à aller au-delà de ses premières analyses en mettant en œuvre tous les moyens dont il disposait. On put apprendre par Valdez, que le Dr. Schoenfeld découvrit 3 autres éléments lesquels pourraient constituer la preuve FORMELLE de leur origine ETRANGERE aux possibilités de notre technologie. Schoenfeld, qui n'avait pas encore confirmé les allégations de Valdez, tentait semble-t-il au moment où j'eus ces informations, de déceler la présence de ces trois éléments dans les échantillons prélevés sur les bestiaux de M. Gomez Valdez a laissé entendre dans son entourage qu'il s'agirait d'une preuve scientifique incontestable pouvant avoir une portée énorme, et que les 3 éléments en question ne se trouvent que dans l'URANIUM, très difficiles à isoler, et que leur traitement à l'échelle industrielle est pratiquement impossible.⁽¹⁷²⁾

Que vaut cette information exactement ? Compte tenu du fait que le policier Valdez fut toujours d'une très grande prudence dans ses déclarations jusqu'ici, (il n'a jamais ouvertement accusé les extra-terrestres), je crois que ce qu'il prétend est à considérer avec beaucoup d'attention. Reste à savoir si "on" laissera Mr. Robert Schoenfeld poursuivre ses recherches LIBREMENT, ou si tout simplement "on" ne l'obligera pas d'une façon ou

d'une autre, à garder pour lui les résultats complets de ses analyses, en le priant de bien vouloir utiliser ses compétences dans d'autres domaines.

Cependant, il est bon de noter que peu de temps après la divulgation de cette information, deux personnages comptant parmi ceux qu'on nomme "officiels" se manifestaient dans l'état du Nouveau-Mexique.

Ce fut tout d'abord le District Attorney Eloy Martinez qui fit savoir à la presse qu'il avait l'intention de rechercher suffisamment de fonds pour créer une commission d'enquêtes à l'échelon du Nouveau-Mexique, composée de policiers chevronnés et de scientifiques pour tenter de résoudre le mystère des mutilations de bétail s'étant produites dans son Etat.⁽⁷³⁾

Ensuite, le Sénateur Harrison SCHMITT, représentant le Parti Républicain pour le Nouveau-Mexique au Sénat U.S., fit savoir qu'il allait entreprendre des démarches auprès du Ministère de la Justice, pour obtenir l'intervention officielle d'une agence gouvernementale appropriée, afin de mener des investigations poussées sur le même problème. Puis, le Sénateur SCHMITT invita les représentants des TRENTE états touchés par les mutilations, à venir se consulter en réunion à Albuquerque le 20 avril 1979 pour mettre au point un plan de recherches coordonnées. Seul obstacle à son projet : le fait que le FBI refusa déjà, en 1975, d'intervenir officiellement (Il intervint officieusement en 1974 et non pas officiellement comme je l'avais indiqué dans mon premier volet), prétextant que les mutilations animales n'étaient pas de sa juridiction.⁽⁷⁴⁾

Récemment, j'ai appris que le projet du Sénateur SCHMITT était pratiquement sur le point d'aboutir, les obstacles ayant été "contournés". SCHMITT joua sur un article où la juridiction d'une agence gouvernementale était légale : le statut des Réserves Indiennes, qui stipule que les affaires ne pouvant être solutionnées par la police locale et relatives aux territoires appartenant aux Réserves Indiennes, tombent directement sous la juridiction du Gouvernement fédéral. Or, au Nouveau-Mexique (entre autres), des bêtes mutilées furent trouvées sur les terres des Réserves Indiennes, les animaux tués appartenant également à des Indiens. Le problème de l'intervention d'une agence gouvernementale, se trouve apparemment résolu.⁽⁷⁵⁾ La même source d'information indique que le Sénateur Harrison SCHMITT a reconnu que le bilan actuel des mutilations établi sur 15 états, se chiffrait à plus de 8.000 têtes de bétail.

Tom Adams, déjà cité à plusieurs reprises, a appris d'autre part qu'une commission officielle,

UFOs responsible for animal mutilations ?

BENTONVILLE: Have visitors from outer-space come to Benton County to mutilate livestock and then fly back to their own planets? That's what Dr. Jacques Vallee wanted to know when he came to Benton County in May to investigate the mutilations reported to the sheriff's office.

Vallee, who is said to be one of the foremost authorities on UFO's and owner of the phrase "close encounters of the third kind", came to the area from San Francisco to look into the mutilations. Sgt. Don Rystrom, livestock investigator for the sheriff's office, said he has been keeping in touch with Vallee since his visit. Vallee apparently hasn't been able to come to any conclusions about the mutilations Rystrom said.

Similar cattle mutilations have happened in other areas, Rystrom said, but they have never been solved. "We don't have anything to go on. No footprints, no tire tracks, nothing," he said. "I wish we could put a stop to it. We don't know who it is or why they're doing it."

Rystrom said he doesn't know what the missing parts are being used for. He said whoever is mutilating the livestock knows what they are doing and is highly skilled. "A layman would not be capable of doing it," he said.

Rystrom said he did not think the mutilations are connected with the recent findings of apparent "witch" alters in Bentonville because it would be a different sect using the alters.

Schmitt Asks Investigation Of N.M. Cattle Mutilations

U.S. Senator Harrison Schmitt (R-N.M.) said Friday that he has asked the Justice Department to investigate the series of cattle mutilations in New Mexico and other western states.

Schmitt said he is very concerned at what appears to be a continued pattern of organized interstate criminal activities.

In a letter to Attorney General Griffin Bell, Schmitt requested that the Justice Department, under its authority for investigating interstate crime, probe the mysterious mutilations. Schmitt said he also personally discussed the problem with Bell.

Schmitt said he urged the Attorney General to involve ranchers and local officials in any investigation. "The ranchers and local officials are far more aware of the specifics of this problem, and I would hope that federal officials would take advantage of their knowledge." He added that the ranchers and local officials should be commended for the valuable work they have done. "The investigation so far should significantly contribute to a federal investigation. It provides a base that along with the scientific and investigative resources of the federal authorities should provide the answers," Schmitt said.

Schmitt said he asked for the investigation because ranchers throughout the West have been victimized by the mutilations. "They have as a group and individually suffered serious economic losses," he added.

Schmitt said he was confident that the mystery could be solved. "We just need to zero in on the problems and follow through on any and all substantial leads," he said.

THE HERALD, Truth or Consequences, NM

Jan. 4, 1979

CR: F. Hudson

Extraits de la Presse Américaine.

créée spécialement pour enquêter sur les mutilations et ce, à l'échelle nationale, aurait été discrètement mise en place à Boise (Idaho), et que toutes les informations relatives aux affaires de bétail massacré seraient acheminées à cet organisme qui aurait reçu la consigne d'œuvrer dans l'incognito le plus absolu. " Adams signale également qu'il a l'intention de faire appel au Freedom of Information Act pour obliquer le gouvernement U.S. à

divulguer tout ce qui est encore caché au public sur les mutilations, à l'instar de W. Spaulding et Todd Zeckel, qui obligèrent la C.I.A. à dévoiler une partie de leurs activités relatives aux observations d'OVNI. ⁽¹⁾

Le journaliste Dane EDWARDS, fondateur de l'hebdomadaire "The Brush Banner", Brush, Colorado, prétendait en savoir long sur les mutilations de bétail. Il écrivit un jour dans son périodique du 10/9/75, que 2 shériffs du Nébraska avaient cessé d'enquêter sur ce genre d'affaires parce qu'ils étaient convaincus qu'elles étaient l'œuvre des équipages d'OVNI. Edwards affirmait que le C.B.I. (déjà cité), lui avait demandé de garder pour lui ses convictions jusqu'à la fin de ses enquêtes.

Un jour, il commença à avoir des ennuis. Il reçut des menaces téléphonées. Ses chiens disparurent. Du sang fut répandu sur la porte de sa maison. Edwards pensait ne pas avoir d'ennemis. Mais, certains de ses articles étaient plus que mordants et il alla jusqu'à accuser la C.I.A. de faire disparaître les gens qui devenaient gênants pour certains hauts personnages. ⁽¹⁴⁾

Edwards prétendait savoir QUI perpétrait les mutilations animales et POURQUOI. Mais jamais il ne publia sa théorie. Cependant il avançait que l'hypothèse des sectes à culte satanique n'était maintenue que dans le but de masquer la vérité et abuser le public (ce qui me semble aussi évident que le nez au milieu de la figure). Il fit d'ailleurs un article à ce propos dans son hebdomadaire du 3/9/75. Puis suite aux menaces citées ci-dessus, il fit savoir dans un article publié par The Gazette Telegraph de Colorado Springs du 24/10/75, qu'un résumé de toutes ses enquêtes avait été placé en lieu sûr à Denver.

Et le 10/12/75, The Brush Banner fit savoir que l'épouse de Dane Edwards avait signalé la disparition de son mari le 5/12/75. C'est au cours d'un voyage à Denver, où Edwards devait contacter un éditeur intéressé par son dossier qu'il avait constitué sur les mutilations d'animaux, qu'il disparût sans laisser de traces. On ne devait plus jamais le revoir, c'est en tout cas ce qu'affirme le journaliste Frederick W. Smith ⁽¹⁴⁾

CONCLUSIONS

Vous avez maintenant entre les mains toutes les informations SERIEUSES que j'ai pu récolter sur ce sujet ignoré de beaucoup. Je vous avoue franchement que j'ai passé volontairement sous silence d'autres renseignements et d'autres témoignages qui ne m'ont pas paru offrir suffisamment de garanties, ou semblant relever d'une fantaisie romanesque. Il est bien évident que ces affaires ont inspiré quelques déséquilibrés, dont les allégations sont à manipuler avec précautions.

Il me serait facile d'épiloguer en long et en large sur ce sujet. Mais faire des suppositions gratuites ne servirait strictement à rien. Une chose est sûre : **QUELQU'UN en toute impunité, se livre sur nos animaux à d'horribles forfaits, et les modus operandi mis en œuvre semblent appartenir à une intelligence étrangère à notre civilisation.**

La thèse des responsables émergeant à des sectes à culte satanique reste à l'heure actuelle, la SEULE ET UNIQUE explication officielle donnée en pâture au public. Dès 1978, il n'y avait plus personne pour accuser les animaux prédateurs.

Mais pour beaucoup de gens, on a du mal à digérer cette curieuse impunité dont semblent jouir les coupables. Et certains aiment à répéter à qui veut bien les entendre, que de tous temps, même les organisations criminelles les mieux structurées et les plus habiles, telle la Mafia, ont quelquefois laissé des plumes, même si elles étaient le plus souvent bien légères. Ici, non seulement aucune plume ne tombe, mais il n'y a pas le moindre petit duvet qui chute !

Sachant que le gouvernement U.S. s'efforce par tous les moyens de maintenir le "cover-up", il me paraît par conséquent que les efforts de MMrs Eloy Martinez et Harrison Schmitt risquent de se transformer en rideaux de fumée. Car si leur projet se réalise, JAMAIS les instances supérieures ne les laisseront livrer des conclusions pouvant éventuellement laisser supposer une culpabilité autre que celle adoptée officiellement. N'oublions pas que pour l'administration américaine, officiellement les OVNI n'existent pas. Il est donc HORS DE QUESTION de les soupçonner. Le black-out doit être maintenu en place, coûte que coûte.

C'est la raison pour laquelle il est probable que le Dr. Schoenfeld ne s'est plus manifesté et que le policier Gabe Valdez a déclaré récemment à un journaliste : "Je ne peux pas vous donner plus de détails, et il se pourrait bien que je ne puisse jamais vous en donner." ⁽¹⁶⁾

"Heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses", a dit Virgile (Géorgiques, II, 489). Mais je doute que cette pensée puisse s'adresser à celui ou ceux qui élucideront ce mystère. Les portes du cauchemar sont trop proches.

La Bernerie, le 13 Juin 1979

1)- STIGTAMA n°5, revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.

2)- True Flying Saucer Magazine n°1

3)- Canadian UFO Report Vol. 1 n° 6.

4)- Flying Saucer Review Vol. 16 n° 4.

4b- Presse française début décembre 1973. Rappel dans "Nos-trà" du 18 mai 1977.

5)- UFO Report Vol. 3 n° 1.

- 6)- "Journal" - Lincoln - Nebraska - 1 janvier 1974.
 7)- "Dallas Morning News" - Dallas - Texas - 13 décembre 1974.
 8)- "Dallas Times Herald" - Dallas - Texas - 18 décembre 1974.
 9)- "Garland Daily News" - Garland - Texas - 6 février 1975.
 10)- "Dallas Times Herald" - Dallas - Texas - 25 février 1975.
 11)- "Amarillo Daily News" - Amarillo - Texas - 6 mars 1975.
 12)- "The Meeker Herald" - Meeker - Colorado - 4 septembre 1975.
 13)- "The Grand Junction Sentinel" - Grand Junction - Colorado - 14 septembre 1975.
 14)- Cattle Mutilation, de Frederick W. SMITH.
 15)- "The Rocky Mountain News" - Denver - Colorado - 10 août 1975.
 16)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 3 août 1975.
 17)- APRO Bulletin Mars 1975.
 18)- "The Billings Gazette" - Billings - Montana - Octobre 1975.
 19)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 17 Août 1975.
 20)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 8 Octobre 1975.
 21)- "The Ranchland Farm News" - Simla - Colorado - 15 Janvier 1976.
 22)- "Delta County Independant" - Colorado - 11 Septembre 1975.
 23)- "The Gunnison County Times" - Colorado - 8 Septembre 1975.
 24)- "Delta County Independant" - Colorado - 22 Septembre 1975.
 25)- "The Telluride Times" - Telluride - Colorado - 21 Septembre 1975.
 26)- Mystery Stalks The Prairie, de R. Donovan et C.K. Wolverton, Raynestone, Montana.
 27)- "St-Louis Post Dispatch" - St-Louis - Missouri - 13 Août 1978.
 28)- "News" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 21 Février 1979.
 29)- "The Gazette Telegraph" - Colorado springs - Colorado - 23 Octobre 1975.
 30)- "The Colorado Springs Sun" - Colorado Springs - Colorado - 23 Octobre 1975.
 31)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 21 Novembre 1975.
 32)- "The Denver Post" - Denver - Colorado - 27 Août 1975.
 33)- "The Pueblo Chieftain" - Pueblo - Colorado - 14 Octobre 1975.
 34)- "?" - Wyoming - Septembre 1975.
 35)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - 17 Septembre 1975.
 36)- "Elbert County Country Squire" - Elizabeth - Colorado - 24 Juillet 1975.
 37)- "Brush Banner" - Brush - Colorado - 10 Septembre 1975.
 38)- "Brush Banner" - Brush - Colorado - 3 Septembre 1975.
 39)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 13 Juin 1975.
 40)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 2 Octobre 1975.
 41)- "The Gazette Telegraph" - Colorado Springs - Colorado - 13 Septembre 1975.
 42)- "Press" - Dove Creek - Colorado - 10 Octobre 1975.
 43)- "The Denver Record Stockman" - Denver - Colorado - 18 Septembre 1975.
 44)- "The Chronicle News" - Trinidad - Colorado - 22 Août 1975.
 45)- "The Independant" - Gallup - Nouveau-Mexique - 11 Octobre 1975.
 46)- "Nebraska Signal" - Nebraska - 23 Mai 1974.
 47)- "Telegram" - Torrington - Wyoming - 26 Septembre 1975 (Approximativement)
 48)- "Huertano World" - Walsemburg - Colorado - 18 Septembre 1975.
 49)- Stigmata n°2, revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
 50)- Canadian UFO Report Vol. 3 n° 2.
 51)- "The Los Angeles Times" - Los Angeles - Californie - 11 Septembre 1975.
 52)- "The Laramie Daily Boomerang" - Laramie - Wyoming - 25 Septembre 1975.
 53)- "Des Moines Registger" - Des Moines - Iowa - ? Octobre 1975.
 54)- "The Denver Record Stockman" - Denver - Colorado - 4-Septembre 1975.
 55)- Canadian UFO Report Vol. 3 n° 7.
 56)- Canadian UFO Report Vol. 3 n° 6.
 57)- Stigmata n° 4, revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
 58)- "National Enquirer" - Diffusion Nationale - 29 Août 1978.
 59)- "St. Louis Globe Democrat" - St-Louis - Missouri - 25/26 Juin 1978.
 60)- "Elsberry Democrat" - Elsberry - Missouri - 22 Juin 1978.
 61)- Stigmata n°3, Revue du Project Stigma, Paris, Texas, USA.
 62)- "News" - San Antonio - Texas - 26 Février 1975.
 63)- "?" - Comté d'Elbert - Colorado - été 1975 (Date exacte inconnue).
 64)- "The Idaho Daily Statesman" - Boise - Idaho - 6 Juillet 1975.
 65)- "Casper Star Tribune" - Casper - Wyoming - 17 Septembre 1975.
 66)- "Dallas Times Herald" - Dallas - Texas - 24 Septembre 1975.
 67)- "News" - San Antonio - Texas - 18 Février 1975.
 68)- "Buffalo Reflex" - Buffalo - Missouri - 6 Décembre 1975.
 69)- "The Denver Post" - Denver - Colorado - 29 Septembre 1975.
 70)- "National Enquirer" - Diffusion Nationale - 13 Mars 1979.
 71)- "Journal" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 13 Décembre 1978.
 72)- "Rio Grande Sun" - Espagnola - Nouveau-Mexique - 1er Février 1979.
 73)- "The New Mexican" - Santa-Fé - Nouveau-Mexique - 15 Février 1979.
 74)- "Journal" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 15 Février 1979.
 75)- "Journal" - Albuquerque - Nouveau-Mexique - 21 Mars 1979.
 76)- "News" - Taos - Nouveau-Mexique - 1er mars 1979.

Annonces

VENDS Télescope "Paralux" 115/900 avec 6 grossissements différents, montage équatoriale et azimutale. Prix 1600 F. Ecrire à M.Y. LIBAYRE, La Templière, AGNAT 43100 BRIOUDE.

VENDS 1 Caméra "Beaulieu 4008 ZM IV", complète avec synchro pilote, prise avion et bateau. Prix 4500 F et 1 Magnétophone "Uher" 4002, avec micro cardioïde, piles, secteur, housse en cuir. Prix 2500 F. Ecrire à M. Bruno Marc MAZZO-CHI Le Vieux Sablonnières 38460 CREMIEU. Tél : (74) 92.40.45 heures bureau.

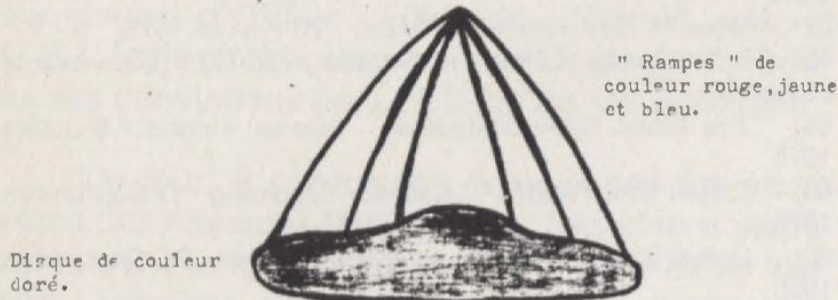
DETECTEURS : recherche quelqu'un susceptible d'en fabriquer 6 très perfectionnés, pour Octobre. Aide financière assurée pour la réalisation. Ecrire à F. SAGNES 7, rue de la Barnerie 91740 CHALOU-MOULINEUX. Tél. 495.90.26, 17 h à 19 h.

QUESTIONNAIRE TYPE : un de nos Enquêteurs qui pense qu'il existe un côté parapsychologique lié à psychisme du témoin dans la manifestation du phénomène OVNI, souhaite recevoir des suggestions sur l'établissement d'un questionnaire type, en vue de compléter l'enquête habituelle. Ecrire à M. Claude NAGLIN 5 allée Branly 59124 ESCAUDAIN. Tél : (27) 44.03.21.

Observation d'un curieux objet lumineux au-dessus de St-Mandrier (Var)

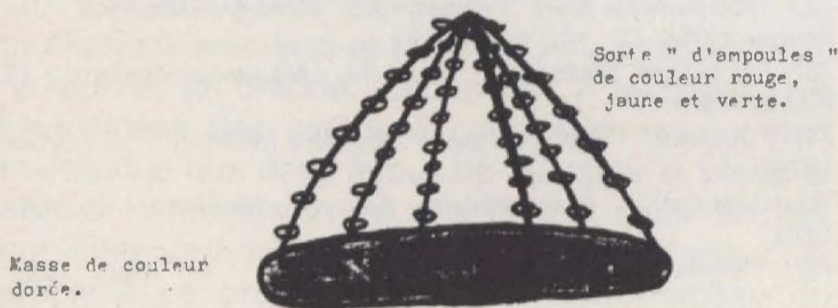
effectuant de curieux mouvements sur sa trajectoire

L'objet de St-Mandrier (83) le 11 janvier 1980.



L'objet tel que le vit la fille.

L'objet de St-Mandrier (83) le 11 janvier 1980.



L'objet tel que le vit la mère.

Date de l'observation : le vendredi 11 janvier 1980.

Heure : 20 h 45

Lieu : l'objet semblait venir de St-Mandrier (9 kms de La Seyne) pour aller sur Marégaut. Les témoins se trouvaient dans un petit immeuble des Sablettes (commune de la Seyne/Mer - 83500).

Témoins : Mme et M. HENRY et leur fille (10 ans).

Conditions atmosphériques : Ciel couvert, plafond à env. 800 mètres, temps orageux.

Enquête effectuée par MM. FANCELLU Sauveur, LAURENT Jean-Patrick et SERAY Patrice.

Faite le 17 janvier 1980.

LES FAITS :

Les trois témoins se trouvent à table ce soir là. Ordinairement ils mangent un peu plus tôt. Ils n'en sont qu'au début du repas lorsque leur fille, âgée de dix ans, se trouve intriguée par un point lumineux semblant provenir de St-Mandrier (83). Elle se lève et se dirige alors vers la fenêtre...

Témoignage de la fille :

Elle observe alors un point lumineux aussi gros

qu'une étoile se déplaçant vers Marégaut. Elle avertit ses parents qui pensent aussitôt qu'il s'agit d'une excuse de leur fille pour ne pas manger.

Voyant cela, la jeune fille décide de prendre les jumelles pour mieux observer ce point qui l'intrigue. Jusqu'à présent le phénomène se présente sous forme d'une étoile, aussi brillante et aussi grosse. L'objet semble monter en léger arc de cercle à environ 50°.

En prenant les jumelles elle observe une forme de soucoupe et regarde les changements de forme que semble produire l'objet. C'est-à-dire qu'elle observe une soucoupe ; puis un rond, encore un soucoupe et encore un rond et cela pendant près de dix minutes. Nous lui demandons plus de précisions :

— Enquêteurs : Le point lumineux se déplaçait de quelle manière ?

— La jeune fille : Ça se déplaçait en courbe et en montant.

— E : C'était quelque chose de ponctuel ou ça semblait scintiller ?

— J.F. : Ça scintillait, ça scintillait d'ailleurs très fort car ça faisait comme des boucles. Est-ce qu'il y avait une boule lumineuse qui produisait les rampes ou alors que des rampes ? Et ça se déplaçait en même temps que ça bougeait (la jeune fille veut nous dire par là que le phénomène suivait sa trajectoire en arc de cercle en même temps que l'objet lui-même effectuait de curieux mouvements).

— E : Et quand tu as pris les jumelles qu'est-ce que tu as vu ?

— J.F. : Alors j'ai vu cette forme de soucoupe.

— E : Ça avait vraiment une forme de soucoupe ?

— J.F. : Oui, oui avec un dôme genre dorée.

— E : C'était d'une couleur dorée, c'est ça ?

— J.F. : Oui, dorée, très brillant, ça scintillait.

— E : Et c'était gros comment ?

— J.F. : Comme... heu... comme un crayon, la pointe d'un crayon ; à peu près... enfin...

— E : Le bout d'un crayon ?

— J.F. : Oui, enfin l'ensemble...

— E : (voyant que notre témoin n'a pas bien compris

notre question) Par rapport à la lune, combien de fois plus gros ou plus petit ?

— J.F. : Oh ! Plus petit, plus petit, bien cinq fois plus petit.

— E : Tu nous as dit que cela bougeait bizarrement, comment cela ?

— J.F. : Et bien ça faisait, on aurait dit que ça tournait mais toujours d'un même point, tout en avançant. En même temps. Tantôt à droite, tantôt à gauche, puis en haut, en bas et ça changeait de forme... (voir notre croquis explicatif des mouvements de l'objet).

— E : Et ça changeait de forme... Comment ?

— J.F. : Oui ça faisait un rond, puis une soucoupe, puis un rond, puis une soucoupe...

— E : Rapidement ?

— J.F. : Oui très rapidement. Et il y avait des couleurs.

— E : Comment cela des couleurs, lesquelles ?

— J.F. : Oui au-dessus de la soucoupe ça faisait comme des rampes lumineuses de couleur jaune, rouge et bleu, comme ça (voir croquis A de la jeune fille).

— E : Dans quel ordre était les couleurs ?

— J.F. : Oh là je ne sais plus, mais ça allait vite avec les mouvements. (C'est-à-dire que le phénomène produisait ces couleurs lorsque l'objet était dans une certaine position. Ce qui créa l'effet que les couleurs s'allumaient et s'éteignaient très vite).

— E : C'était quelque chose de vif ?

— J.F. : Oui quelque chose de vif...

L'observation de cette jeune fille se fit au travers des jumelles (25 fois). Elle put voir cela pendant dix minutes environ avant que sa mère ne vienne la rejoindre sur le balcon, qu'en cours de l'observation elle avait ouvert.

Lorsque notre jeune témoin décrit les changements de forme (une soucoupe, un rond etc...) elle pense que c'est le fait que le phénomène bougeait vite.

Nous avons également interrogé la mère qui nous fit les réponses suivantes :

« Notre fille était à table, elle a dit « Papa une soucoupe », alors évidemment elle a regardé par la fenêtre sans ouvrir le balcon, alors on l'a grondé en l'appelant à table. Puis au bout d'un moment j'ai regardé aussi et j'ai vu un point lumineux. J'ai dit que c'était une étoile. Après elle est revenue à table avec cette idée d'observation. Puis elle s'est relevée pour prendre les jumelles sans nous en demander l'autorisation d'ailleurs, puis elle a ouvert le balcon et elle a continué à regarder. Après elle a hurlé « Maman c'est une soucoupe ». Alors j'ai pris les jumelles et je l'ai vu. On se bousculait pour voir... »

— Enquêteurs : Vous pourriez nous décrire ce que vous avez vu au juste ?

— Témoin-mère : Et bien une soucoupe qui bougeait dans tous les sens et qui montait vers le ciel vers Marégaut.

— E : Ça bougeait, comment cela ?

— M : On avait l'impression que suivant la position que prenait le phénomène on voyait un cercle, ou une soucoupe avec de temps à autre une sorte de grande luminosité sur le dessus. Il y avait une base plate effectivement (voir le croquis que nous fit la mère en B). C'est assez difficile à expliquer.

— E : Vous dites une grande luminosité sur le dessus, comment ça ?

— M : C'est-à-dire des couleurs sur le dessus, jaune, verte et rouge. Seulement voilà, est-ce parce que le phénomène bougeait dans tous les sens que cela nous donna l'impression que c'était des rampes, ou est-ce qu'il y avait des petites boules et que justement en bougeant cela faisait comme des rampes ?

— E : Ça allait vite alors ?

— M : Oh ! oui, ça tournait, ça bousculait, à droite à gauche en haut en bas et c'est peut-être pour cela que l'on voyait quelque fois un rond.

— E : C'est-à-dire que vous avez donc vu une forme de soucoupe bougeant dans tous les sens, produisant des sortes de rampes lumineuses sur le dessus et qui, par moment, donnait l'impression que c'était rond ?

— M : Oui, voilà... Avec des lumières et tout...

— E : Vous vous rappelez l'ordre des couleurs ?

— M : Oh non ! C'était rouge, jaune et vert...

— E : Et la soucoupe ?

— M : Dorée, un peu dorée...

— E : Et les rampes étaient de couleur vive ?

— M : Oui, vive.

— E : Il était quelle heure ?

— M : 20 h 45 environ.

— E : Mis à part l'étoile lumineuse, tout le reste vous l'avez vu au travers des jumelles ?

— M : Oui, tour à tour avec ma fille, et lorsque nous n'avions plus les jumelles nous ne voyons plus qu'un point lumineux qui scintillait et qui montait comme ça (env. 55° vers Marégaut).

— E : Et vous n'avez entendu aucun bruit particulier ?

— M : Non aucun bruit.

— E : L'objet même, la soucoupe, changeait aussi de couleur ?

— M et fille : Non.

— E : Donc (en nous adressant à la jeune fille) toi tu as vu quelle couleur au juste ?

— Fille : Rouge, jaune et bleu.

— Mère : (sur même question) Rouge, vert et jaune.

— E : (pour la mère) dans quelle gamme avez vous vu ce vert ?

— M : Ben justement c'est là que l'on se contredit, moi je n'ai pas vu de bleu, seulement du vert. Un vert très lumineux, comment dire... Vous savez les boules des sapins de Noël...

— E : Vert métallisé ?

— M : Très lumineux, le rouge et le jaune c'était pareil, très lumineux.

— E : Et toi (à la jeune fille) le bleu, foncé ou clair ?

— Fille : Un bleu foncé, très très foncé...

— E : Vous avez eu du mal à cadrer le phénomène dans les jumelles ?

— Mère : Oui il fallait beaucoup bouger, ou le chercher...

— E : C'était luminescent ?

— M : Oui.

— E : Et sur la trajectoire que suivait le phénomène, ça allait vite ?

— Témoin mère en accord avec sa fille : Il allait lentement. Plus lentement qu'un hélicoptère puisque nous l'avons observé près d'un quart d'heure en tout...

— E : Et ça vous paraissait loin dans le ciel ?

— M : Je le situe à environ 700 ou 800 mètres, puisque le plafond était bas. Ça partait de St-Mandrier (9 kilomètres de la Seyne) et ça partait en courbe comme ça (voir plan de trajectoire) et ça montait.

— E : Et comment ça a disparu ?

— Mère et fille : Dans les nuages...

Le père observa que la fin du phénomène. Lui ne vit donc qu'une étoile brillante montant dans les nuages relativement bas (env. 700 m ce jour là) et tout aussi relativement lentement.

Malgré la grande luminosité (accentuée par les jumelles ne l'oublions pas) du phénomène, aucun des témoins n'aura de conséquence ni sur les yeux ni sous forme de céphalé quelconque.

La mère et le père dormirent très bien (habitude) tandis que la fille était quand même plus surexcitée.

Si le phénomène est bien parti en direction de St-Mandrier comme l'affirment les témoins, il dût partir en premier lieu sous 150 pour monter à env. 550 par la suite. C'est à dire qu'il aurait suivi une trajectoire partant de l'Est pour se diriger vers le Sud-nord-est (Marégaut, soit vers la mer).

Le phénomène décrit dans ce rapport est assez complexe, mais pas moins intéressant. Les mouvements fait par le phénomène dans le cours de sa tra-

jectoire est décrit dans nos dessins sous le titre « croquis explicatif des mouvements de l'objet ». Le croquis A reproduit celui tracé par le témoin fille (10 ans - rappel) et le croquis B se rapporte à ce que vit la mère. Pas de grande différence notable en ce qui concerne les deux témoignages principaux.

Les témoins nous ont paru absolument dignes de foi et nous devons noter que la jeune fille s'intéresse beaucoup au phénomène. A la suite de notre enquête sur les lieux nous avons montrer aux témoins des photos prisent ça et là en France du phénomène OVNI dans son ensemble, et les témoins crurent reconnaître leur objet (en ce qui concerne la forme même) sous une photo prise en juin-juillet 78 à Champigny (94) près de Paris (enq. FRONTIERES DE LA SCIENCE effectuée en temps et en heure par MM. BAREAU G. et GUITTET J.). Cette même photo fut publiée par ailleurs dans la presse le 6 décembre 79 par nos soins.

Pour conclure provisoirement cette petite note, nous dirions qu'un appel aux témoignages a été diffusé le 21 février 1980 en informations seynoise et en page inter-régionales dans le journal Var-Matin République que nous remercions une fois encore ici.

Les lieux sur le plan Géologique :

St-Mandrier est construit sur du Grès, du conglomérat et du schiste rouge. Une faille part de l'Est pour aller vers le Nord-Ouest, coupant cette presqu'île en deux.

Sur la trajectoire suivie par le phénomène nous trouvons de l'argile rouge, du gypse, de la dolomie, du calcaire, du conglomérat et du grès... De la Phyllade existe également (roches métamorphiques). Et là encore une faille allant du SE (Fabrégas) vers le Nord-Ouest (forêt de Janas) semble se trouver sur la trajectoire supposée du phénomène. Notons que pour cette région, prenant La Seyne/Mer, Six-Fours, Sanary et St-Mandrier, il n'y a que trois failles (la dernière passant par Balaguier sur une direction plein ouest) et que deux des trois failles semblent consernées...

Une base aéronavale existe également à St-Mandrier.

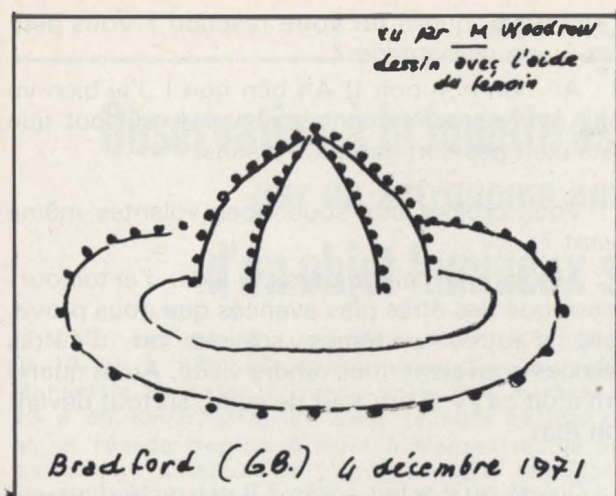
Encore un fois nous nous reposons la question...

Enquête de MM. FANCELLU Sauveur
LAURENT Jean-Patrick
et SERAY Patrice

Digest : M. SERAY Patrice
Dessins : M. J.P. LAURENT

NOTE DE F. LAGARDE

Le dessin très singulier de l'objet observé, sortant des observations classiques de disques ou de soucoupes volantes avec dômes me rappelait une figuration analogue qui avait été publiée par LDLN. Effectivement, après recherches, le dessin était joint à l'enquête de M.M. Coudroy et Gaudry à Bradfort pour une observation du 4 décembre 1971 en Angleterre, et figure



dans le n° 119 d'août 1971 de LDLN page 4. Je joins ce dessin. La même disposition du dôme est remarquable. La forme était celle du chapeau mexicain avec des lumières autour et autour du dôme. Celles autour du dôme étaient comme détachées et étaient comme sur une rampe. D'abord une chose blanche, puis une lumière bleue et verte s'est allumée au-dessous, puis elle s'est éteinte et les bleues autour se sont allumées et toutes les autres aussi ont clignoté.

Comment se pourrait-il que ces deux descriptions très rares d'un objet en forme de dôme où des arêtes sont marquées par des rampes de lumières soient aussi similaires si ces deux objets n'avaient pas existé réellement ? 4 décembre 1971 - 11 janvier 1980 : il n'y a pas eu transmission de pensée... il y a plusieurs témoins dans chaque cas... on ne peut pas soutenir que ceux de 1980 avaient lu LDLN n° 119...

Conclusion :

Il existe bien un phénomène qui de temps à autre est susceptible de prendre cette forme, et quand à soutenir qu'il s'agit d'un phénomène « naturel » cela me paraît pour le moins extrêmement difficile.

Digne Alpes-de-Haute-Provence

11 janvier 1979.

Digne 04000

Heure : vers 7 h du matin

Témoin : Mme Cadin Les Tilleuls, Digne 04000

Ciel : très bonne visibilité

Lieu : au dessus du relais de télévision.

LES FAITS :

Mme Cadin, en ouvrant ses volets, a aperçu dans le ciel une boule lumineuse de couleur blanche. Celle-ci est passée au-dessus du relais de télévision de Coubons situé juste en face de sa fenêtre. Cet objet s'est ensuite arrêté et à une vitesse très lente, est descendu à la verticale. Il a disparu derrière les arbres 1/4 h après, il est remonté toujours à la verticale et a disparu en un ins-

tant à une vitesse formidable. Au moment des faits, le ciel était clair, étoilé le jour se levait. Ceci s'est passé au-dessus de la montagne de Courbon, l'objet arrivait du Nord-ouest et a disparu au Sud-ouest. Pas de bruit, pas de changement de couleur ; il est resté blanc durant toute l'observation ; celui-ci arrivait presque au ras du sol et semblait éclairer toute la montagne. Mr Cadin est venu un moment après car sa femme l'avait appelé.

Les témoins sont moins sceptiques depuis cette apparition.

(Enquête de MM. LIABEUF et PASTOR)

Marseille

Bouches-du-Rhône

(L'auteur de cette enquête a omis de mentionner son nom ; nous serions heureux qu'il se fasse connaître)

17 octobre 1963, vers 18 h 15 Marseille (13)
Témoin : M. Unia Denis, ingénieur en construction métallique - 72, Bd de la Méditerranée (15^e) né en 1901 décédé en 1978.

INTERVIEW DE Mme UNIA, EFFECTUEE LE VENDREDI 25 MAI 1979, A PARIS.

Enquêteur : Cela se passait dans quel lieu ?

Mme Unia : A Marseille, 72 bd de la Méditerranée, c'est dans le 15^{ème}. C'est là qu'il avait son atelier.

E : Quelle date ?

U : 14 octobre... je ne peux vous confirmer l'année, 1964, je pense ; nous avons vu le lendemain un petit article dans "Le Provençal" comme quoi, vers 18 h, des personnes avaient aperçu une soucoupe volante au-dessus du quartier des Accoules, qui est près de la mairie, à Marseille, mais distant de 3 ou 4 kilomètres de chez nous. Et nous, c'était un peu plus tard, c'était 6 h 15-6 h 20.

E : Quel était l'état du ciel ?

U : Ah le ciel était très pur mais seulement il commençait à faire un peu nuit.

E : Le témoin était donc M. Unia, c'est ça ?

U : M. Denis Unia.

E : Il avait quel âge à l'époque ?

U : Il avait donc 63 ans, il est né en 1901.

E : Que faisait-il ?

U : Nous avons un atelier de construction métallique, il était ingénieur en construction métallique.

E : Début de l'observation : quelles étaient les conditions, comment cela s'est-il passé ?

U : D'après ce qu'il m'a dit, il était sur le seuil de l'atelier en train de fermer la grande porte, qui était une porte roulante de plusieurs mètres de long ; les ouvriers étaient partis, il fermait l'atelier. C'est alors d'un seul coup il a vu une sorte de lumière qui lui tombait dessus, ça lui a fait lever la tête, il a vu cette énorme chose ronde au-dessus de lui, juste au-dessus de lui, et ce n'était pas très haut.

E : Il n'a pas dit que le sol était éclairé ?

U : Non... là vous savez, il l'a peut-être dit et je ne m'en rappelle pas.

E : Venons-en au phénomène : il décrit une sorte de lumière...

U : Et ça lui a fait lever la tête, et il a vu ça juste au-dessus de lui ; c'était un boulevard très large, un boulevard industriel. Il décrit un disque, d'une dizaine de mètres de diamètre, pas très haut. C'était lumineux et c'était arrêté au-dessus de lui, ça ne bougeait pas. Evidemment il a été épouvanté, il a eu très peur de voir cette chose au-dessus de lui et comme le boulevard est très large, il voyait bien, il voyait toute la largeur de l'appareil si vous voulez.

E : Il était seul ? ou y avait-il du monde avec lui ?

U : Non-non il était seul ; les ouvriers étaient partis. Quand il a vu ça il avait très peur, il était absolument affolé, et il se demandait s'il voyait bien clair.

E : Et c'est parti comment ?

U : Il a regardé ça sans même apprécier le temps pendant lequel il a regardé ça, il ne s'est pas rendu compte si c'était une minute ou plusieurs secondes quoi ; et d'un seul coup c'est parti vers le nord mais alors à une vitesse extraordinaire et sans bruit.

E : Comportement du témoin : qu'est-ce-qu'il a fait ? Il a eu peur ?

U : Il a eu très très peur. Et il est rentré... et c'est curieux car il était à pied ce soir là, car d'habitude il rentrait en voiture, il y avait à l'atelier des petites voitures, des 2CV, des camionnettes, et ce soir là il est rentré à pied, les jambes absolument flageolantes, blanc comme un linge. Nous habitons à environ 400 mètres, il est rentré à la maison à pied et quand je l'ai vu je lui ai dit : "mais qu'est-ce que tu as ?". J'ai vu qu'il n'était pas dans son état normal, il était blanc, il tremblait, il n'était pas encore remis de la secousse d'avoir vu cette chose, surtout que je pense qu'il n'y croyait pas tellement auparavant.

E : Il parlait de "soucoupe volante" ou employait-il un autre terme ?

U : Ah non, il m'a dit "Je viens de voir une soucoupe volante". En arrivant il s'est laissé tomber dans un fauteuil et il m'a dit "Je viens de voir une soucoupe volante !"

E : Et vous, quelle fut votre réaction ? Vous pensiez à une plaisanterie ?

U : Ah non-non-non !! Ah ben non ! J'ai bien vu qu'il était complètement bouleversé, surtout que ce n'était pas son habitude disons.

E : Vous croyiez aux soucoupes volantes même avant ?

U : Ah oui, moi j'ai toujours cru à ça. J'ai toujours pensé que des êtres plus avancés que nous provenant d'autres systèmes solaires ou d'autres galaxies pouvaient nous rendre visite. Aussi quand il m'a dit ça j'y ai cru tout de suite, surtout devant son état.

E : Qu'est qu'il a fait après ? Il est resté dans cet état toute la soirée ?

U : Si je m'en rappelle bien, il a pris un verre d'alcool, et au bout d'un moment, ça a été mieux, il a repris le rythme normal de la soirée.

E : Mais après, il n'a pas changé de point de vue ? Il ne s'est pas intéressé à ça ? Il ne s'est pas mis à étudier...

U : Non-non, absolument pas. Et même il n'en a pas parlé aux gens de peur qu'on se moque de lui. Ce n'est que longtemps après, plusieurs années après, comme ça par hasard des conversations qu'il parlait de sa rencontre. Il disait "Eh bien, moi j'ai vu une soucoupe volante !"

E : Il n'a pas parlé de bruit ?

U : Non, il n'y avait pas de bruit.

E : Il n'a pas parlé d'effets électriques ou autres...

U : Non. Simplement la lumière, et que d'un seul coup, mais alors ! alors que c'était immobile, à une vitesse incroyable, c'était disparu, vrout ! vers le nord. Mais sans bruit.

E : Y-a-t-il d'autres cas d'observation dans son entourage ou dans votre famille ?

U : Non, en tous cas il n'en a pas entendu parler.

E : Mais après avoir vu un phénomène aussi extraordinaire, il n'a pas changé de philosophie ? Il a continué ses occupations normales ? Cela n'a pas excité sa curiosité ?

U : Non-non, ça n'a rien fait du tout, absolument pas. Mais alors je vous dit la chose primordiale c'est qu'il n'a pas rêvé, il n'a pas eu d'hallucination ni rien, puisqu'il est rentré en me disant ça et que dans "Le Provençal" que nous prenions tous les jours, dans "Le Provençal" du lendemain matin nous avons vu que des personnes du quartier des Accoules, vers 18 heures, avaient vu une soucoupe volante.

E : C'était le journal du lendemain ?

U : Oui, le journal du 15 octobre, par conséquent.

Observation à la lunette astronomique, durant 15 secondes, par un astronome amateur observant le soleil d'un objet lumineux se dirigeant vers le Sud-Est

J'ai assisté à un phénomène étrange le 31.12.79 à 13h 20 exactement. Ce jour-là à Marseille il faisait beau, très fort mistral de 70 à 80 Km/h. J'ai 41 ans, je suis célibataire et je réside depuis 6 mois à Marseille. Je suis astronome amateur et j'étudie aussi les étoiles variables. Depuis 8 ans je fais partie d'une association qui est spécialisée dans l'étude de ces astres mais dont je ne dirai pas le nom. Je connais donc tous les phénomènes célestes et je puis dire que je connais le ciel "comme ma poche". Je possède 2 télescopes et un coronographe et c'est avec ce dernier que j'ai observé le phénomène. Cet instrument me permet d'observer et d'étudier les protubérances solaires autour du disque du soleil, c'est-à-dire la basse couronne. Naturellement cet instrument, n'est pas qu'une simple lunette, il est assez complexe et je réalise ni plus ni moins qu'une éclipse artificielle et avec un filtre approprié ne laissant passer qu'une radiation: celle de H alpha

En ce moment le soleil est au maximum d'activité et je peux assister à de formidables éruptions allant jusqu'à 300 000 et voir même 500 000 km de hauteur! Ces éruptions sont

associées généralement aux taches. Il y en a des quiescentes, des actives mais les plus passionnantes sont les éruptives qui sont généralement très brillantes; vitesse d'éjection de ces gaz: 300 à 600 km/seconde!

Revenons-en à mon phénomène. Donc en observant le Soleil (qui est caché par un occulteur), j'ai pu apercevoir en venant du Nord/ Ouest (en regardant le Soleil face au Sud, passage au méridien à 12H 50 locale) ce que j'appellerai une "chose" de forme ovale et très lumineuse. Pendant tout le temps de l'observation, elle s'est déplacée toujours à la même vitesse et suivait une direction parfaitement rectiligne, direction qui allait naturellement au Sud/Est, c'est-à-dire vers la mer. La "chose" était donc très lumineuse et je pense personnellement qu'elle émettait sa lumière propre. Normalement, la "chose" aurait du être noire et même invisible par contraste vu l'intense clarté solaire. J'ai été très surpris par cette "chose" ovale et je pense personnellement à un DVNI. Naturellement, il m'est impossible de vous donner la distance et ses dimensions. Mais par contre, je peux donner les caractéristiques de mon instrument ainsi que les dimensions angulaires de la "chose" qui sont très petites: 50" x 40" d'arc environ avec + ou 5". Ces dimensions étaient difficiles à estimer vu la turbulence par le mistral.

Les dimensions de l'instrument sont: diamètre de l'objectif 80 mm avec une focale de 1208mm soit avec un oculaire de 25 mm, 48 fois le grossissement. Champ de l'instrument: 2 diamètres solaires, soit au 31.12, 1° 05'; diamètre du soleil à cette époque: 1956" d'arc, donc comme vous le voyez, la "chose" était très petite: 40 fois le diamètre environ plus petite que l'astre. Comment j'ai pu mesurer? Grâce à un index sur le côté et à l'intérieur de l'oculaire; cet index me donnant environ 100 000 Km de hauteur, soit 140° d'arc. Ceci me permet de calculer approximativement la hauteur des protubérances solaires. Diamètre du soleil 1 400 000 Km environ.

La "chose" faisait donc dans sa plus grande largeur environ le 1/3 de la hauteur de l'index soit 40" (ceci est approximatif). Le filtre que j'avais pour l'observation des protubérances est un filtre ne laissant passer qu'une radiation: celle de l'hydrogène alpha de 5 Å de largeur de bande; sa transmission est de 60%, c'est-à-dire qu'il ne laisse passer que 40% de la lumière solaire seulement. Quand à la couleur de la "chose" elle était rouge forcément étant donné que le filtre ne transmet que cette radiation 6563 Å. Temps qu'a mis la "chose" pour passer dans le

Et il y avait un petit article, pas très grand, et si je me rappelle bien c'était dans un bas de page, disant que, la veille au soir, vers 18 h, de nombreuses personnes du quartier des Accoules avaient vu passer une soucoupe volante. Et lui c'était un peu plus tard, vers 18 h 15 - 18 h 20, les ouvriers étaient partis à 18 h et lui était resté un peu plus tard.

E : Quand il est rentré chez vous, vous étiez seule à ce moment ou y avait-il d'autres personnes ?

U : Non-non, j'étais seule.

E : Après, dans les années qui ont suivi, vous avez parlé de ces problèmes ?

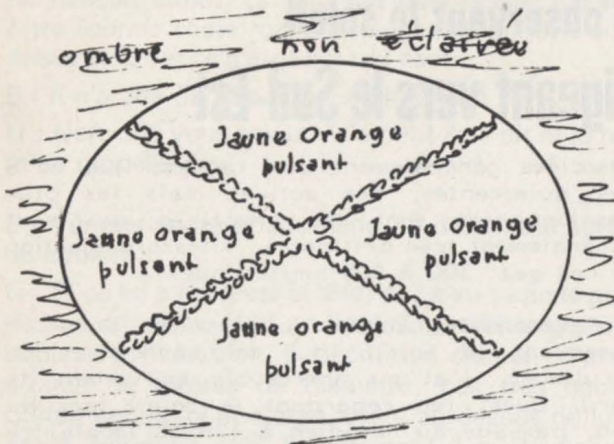
U : Ah si, on en a parlé. On en a parlé avec ma fille, bien sûr.

E : N'y a-t-il pas dans votre entourage de cas d'observation ?

U : Non. Personne d'autre. Il n'y a vraiment que mon mari. Il n'y a vraiment que lui qui l'a vu. Et puis alors les gens du quartier des Accoules, qui ont vu aussi, le même jour.

FIN DE L'ENREGISTREMENT.

A Barbazan (Haute-Garonne)



DETAIL DES OBJETS d'après le témoin.

Fin septembre début octobre 1976 à 22h.
Témoin: M. B...72 ans, 20 ans conseiller municipal, agriculteur en retraite.
Deux objets lumineux posés au sol.

OBSERVATION A MARSEILLE (suite de la page 25)

champ de l'instrument: 15" environ pour faire 1° 05'. Luminosité constante et vitesse constante.

Néanmoins, j'ai pu suivre la "chose" en dehors du champ du Soleil et malgré le champ noir, elle était toujours aussi lumineuse (j'ai pu la suivre 1 minute et plus). J'ai essayé de la suivre à la jumelle 11 x 80, mais impossible de voir quoique ce soit vu l'intense clarté de l'astre et une légère brume. Conclusions personnelles: c'est un "OVNI" donc un objet inconnu. Ce n'est pas un avion, ballon-sonde, hélicoptère, météore, etc... La "chose" devait se trouver certainement très loin de moi

et sa vitesse malgré tout devait être assez rapide. J'ai fait un calcul pour évaluer la vitesse approximative de la "chose": supposons qu'elle fasse 10m de diamètre: 40" x 50", largeur de l'instrument 3.900" environ soit 78 voir 80 fois le diamètre de la "chose" soit un champ de 800 m en 15", temps de passage dans le champ, vitesse horaire de 192 Km/h; si 10 fois plus = 1920 km/h.

Ceci bien entendu est purement théorique.

J'ai assisté aussi à un phénomène en octobre 1979 et à l'oeil nu. Cela s'est passé au moins une demi-heure environ après le coucher du soleil. Une lueur assez intense se situant à plusieurs kilomètres et dépassant l'éclat de Vénus, mais cela ne pouvait pas être cette dernière car elle était bien trop près du soleil et donc invisible à l'époque. J'en ai déduit que c'était un ballon-sonde car la lueur s'est estompée en même temps que la nuit tombait.

Les faits

Le témoin revenait de l'hôtel où il prend ses repas depuis son veuvage, et il était 22h lorsqu'il arrive devant la porte de sa maison. Au moment où il introduit la clef dans la serrure il est vivement éclairé par derrière.

Récit extrait de la bande magnétique.

Au moment où je mis la clef à l'huis de ma porte, je fus frappé par une lumière très forte, impossible à supporter, phosphorescente. J'ai enfermé mon chien à l'intérieur, j'ai fermé la lumière, et j'ai attendu, peut-être un quart d'heure.

Je voyais que cela ne bougeait pas. Il y avait deux formes lumineuses. Il m'est alors venu une idée pendant un centième de seconde: si tu leur envoyais un pruneau avec le fusil? Peut-être qu'ils te laisseraient tranquille. Mais réflexion faite, ayant beaucoup lu et peu retenu, j'ai pensé au laser de la mort... oui... et que je pouvais être grillé illico sur place. Cela m'a fait réfléchir. J'avais lu aussi deux accidents dans une base, à Cazeaux peut-être, je ne sais plus... ils ont été l'un brûlé, l'autre traumatisé. Cela m'a retenu et je me suis dit: ne bouge pas B... ou alors tu es cuit!

J'ai donc fermé la porte, j'ai fait coucher le chien et je me suis mis au lit à lire le journal. Il était environ 22h 30. J'ai lu environ un quart d'heure et je me levais alors pour me coucher.

J'ai regardé au-dehors, par l'entrebaillement de la porte, et là, j'ai vu encore les deux engins qui étaient comme rivés au sol.

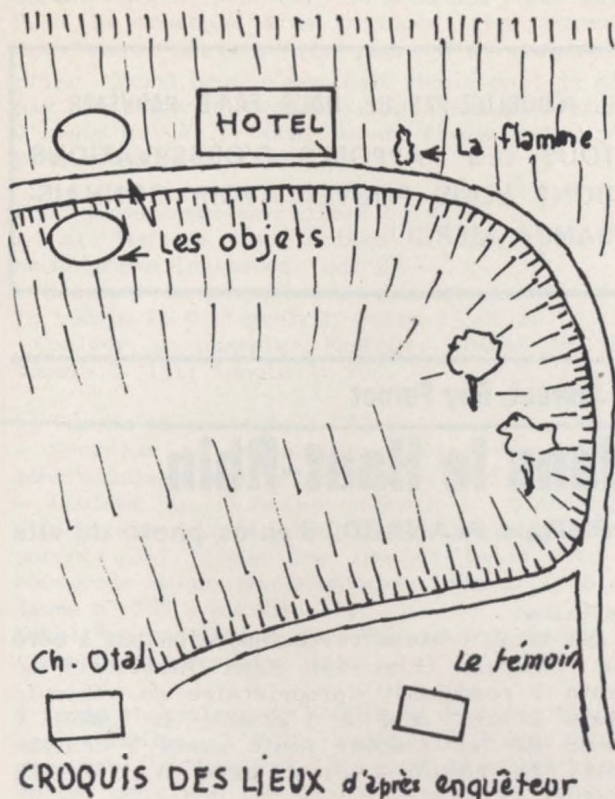
Depuis la mort de ma femme je prends des somnifères, je les ai donc pris et je suis allé me coucher.

Vers minuit, j'étais intrigué, j'ai dû me lever, j'ai entrouvert les persiennes, et j'ai vu les mêmes objets, à la même place, avec les mêmes couleurs. Je suis revenu au lit.

Malgré les somnifères, à deux heures du matin, j'ai encore éprouvé le besoin de me lever encore une fois pour aller regarder. C'était toujours la même chose. De plus en plus intrigué je me suis dit: du moment qu'ils te laissent tranquille, qu'ils ne te disent rien, ne va pas leur chercher querelle.

Quand à la pointe du jour (le témoin pense que ce devait être entre 4h 30 et 5h) j'ai été le voir, vous ne me croirez pas, madame, monsieur, mais il y avait à la place comme un feu de bengale, vert vif, très joli qui, petit à petit s'amenuisait. On ne voyait plus la forme des OVNI mais le feu qui avait environ 30 à 40 cm de hauteur et qui diminuait.

Quand je les ai vu en premier, ils étaient orange (au Pantone Letraset il choisit le n° 803 A et pour le vert le n° 822 A). Il n'est devenu vert qu'au matin quand il a commencé à se consumer. Il s'est éteint comme un feu de joie.



Question: Vous dites qu'il est devenu vert, et pas qu'ils sont devenus verts. N'y en avait-il pas deux?

Réponse: Si, tant qu'ils étaient ovoïdes et orange. Mais au matin il n'y en avait plus qu'un, ou tout au moins je n'en ai vu plus qu'un.

(Les maisons voisines sont des résidences secondaires ou des hôtels. Tout est fermé en fin de saison. Les résidences sont parfois, mais rarement, occupées en hiver, mais pas toutes. Le témoin pouvait se croire seul). Il continue: J'ai hésité à en parler. Je ne voulais pas qu'on dise "le pauvre pépé, il radote". J'en ai parlé à Christian Otal qui a été très dévoué et qui vous a prévenu. Je me souviens de sa parole: "Vous êtes nombreux à avoir vu çà!"

(Un grand merci à notre ami Otal qui nous a conduit sur les lieux, difficiles à trouver, cela le jour même où la neige nous a interdit de monter chez le témoin).

Question - Pouvez-vous nous décrire ou nous dessiner les objets?

Réponse: Oui. Ils étaient ovoïdes, avec une croix dentelée.

Question - Que voulez-vous dire par dentelée?

Réponse: Ce n'était pas des traits droits. On aurait dit de la dentelle, ou du fer forgé ou de la fougère frisée.

(Nous avons été voir le témoin trois fois. Nous avons trois croquis, toujours le même de la croix dentelée. Les objets éclairés étaient

dans l'ombre. C'est entre deux heures du matin et quatre heures trente qu'un des objets a dû changer d'emplacement. Le terrain est en pente vers le témoin, là où passe le chemin. C'est celui du haut, au-dessus du chemin qui a bougé. Il était à gauche de l'hôtel la première fois, par rapport au témoin, et après quatre heures le témoin a vu le feu à droite de l'hôtel). Au cours d'une autre visite, il nous a dit: "La lumière jaune orange qui passait entre les croix dentelées faisait comme çà: vouf, vouf..."

Question - Elles étaient pulsées ces lumières?

Réponse: Voilà le mot! Mais par qui? Pourquoi, pourquoi? Ma pauvre mère qui est morte à 91 ans ne m'a jamais dit avoir vu une chose pareille de sa vie.

Question - Les pulsations se faisaient tout les combien environ?

Réponse: Oh! Très rapides. (Avec un chrono on fixe le temps entre 2 et 3 secondes).

Question - Et cela s'éteignait entre les pulsations?

Réponse: Non, non! (En fait elle devenait plus vive entre chaque pulsation).

Question - Y avait-il des pieds sous l'objet?

Réponse: Je ne peux pas le préciser, je mentirais en faisant des commentaires.

Question - Avez-vous entendu du bruit?

Réponse: Rien, absolument rien, pas de bruit. Ils étaient bien rivés au sol sans le moindre mouvement.

Question - Avez-vous vu les deux disparaître en se consumant?

Réponse: Je ne me souviens n'en avoir vu qu'un seul à ce moment là. Peut-être il y en avait deux, mais je n'ai pas vu le deuxième. Celui qui s'est consumé dans la prairie était plus haut. Je vous ai fait voir tout à l'heure que celà se passait de chaque côté d'un arbre et que ma vue n'était pas gênée.

(En fait ce qu'il a vu à droite est un feu, il n'a jamais vu un engin qui se serait consumé à cet emplacement. Il croit que c'est l'un d'eux, mais c'est son interprétation, rien ne le prouve. Par ailleurs, d'après son trajet, il aurait dû voir les objets en rentrant chez lui s'ils avaient été éclairés. Or la lumière ne l'a frappé qu'au moment où il avait le dos tourné. S'ils étaient présents avant ce moment, ils étaient invisibles dans l'obscurité.

Dans une autre séquence, il précise que son chien l'accompagnait en venant de l'hôtel. "Mon chien est devenu fou de peur, il est entré le premier pendant que je regardais". Il n'en reparlera plus par la suite. On peut se demander si c'est la présence des objets qui a inquiété le chien à ce moment, auquel cas il aurait dû être inquiet avant s'ils étaient déjà là invisibles, ou si c'est leur manifestation lumineuse sous-tendue d'énergie qu'il pouvait percevoir, ou un bruit inaudible pour des oreilles humaines?

A quatre heures du matin, sous l'effet des barbituriques, il est possible que des détails aient échappé à la vigilance de B... écrit Mme Lacanal. Oui, mais pas quand il rentrait chez lui, avant de les avoir absorbés.

BARBAZAN

C'est une station d'eaux thermales froides, sulfatées, calco-magnésiennes. Efficaces contre les maladies d'estomac, des reins, de la vessie, les fièvres paludéennes ou coloniales. La région est pourvue de nombreuses sources thermales. A Barbazan châteaux du XVI et XVII siècle.

Note: On ne s'explique jamais ces lumières qui éblouissent le témoin et qui cependant n'éclairent pas les alentours qui restent dans l'ombre. Elles laissent l'impression de n'être lumineuses que vers le témoin?

N'oubliez pas de nous faire parvenir
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

Enquêteurs : MM. Jacques Journot, Guy Pernot

Phénomène rapproché dans le Haut-Rhin

(Voici sur couverture le croquis montage de M. Philippe PLANARD, d'après photo du site - Interprétation libre).

Témoins: 3 témoins (anonymat demandé)

Age 25 ans chaudronnier

Age 20 ans employé de bureau

Age 20 ans employée de bureau.

Date: dimanche 3 février 1980

Heure: 02h 50

Condition météo:

Passage nuageux - Pluies intermittentes
Température 5 à 6° - Lune visible (pleine lune le 1/2/80).

Lieu: Route départementale 1bis entre Weckolsheim et Niederhergheim. (carte I.G.N. "Neuf-Brisach" au 1/50 000ème - feuille 37/19 Longitude 7° 30', latitude 48° ou carte Michelin n° 87 Pli 8).

Les faits:

Les trois témoins revenaient d'un bal à bord d'un véhicule (Fiat 131 Super Mirafiori) Le témoin 1 conduisait (propriétaire du véhicule depuis 2 ans, neuf à l'achat). Le témoin 2 (soeur du 1er témoin) était assis à l'avant droit. Le témoin 3 était assis à l'arrière droit.

Témoin 1

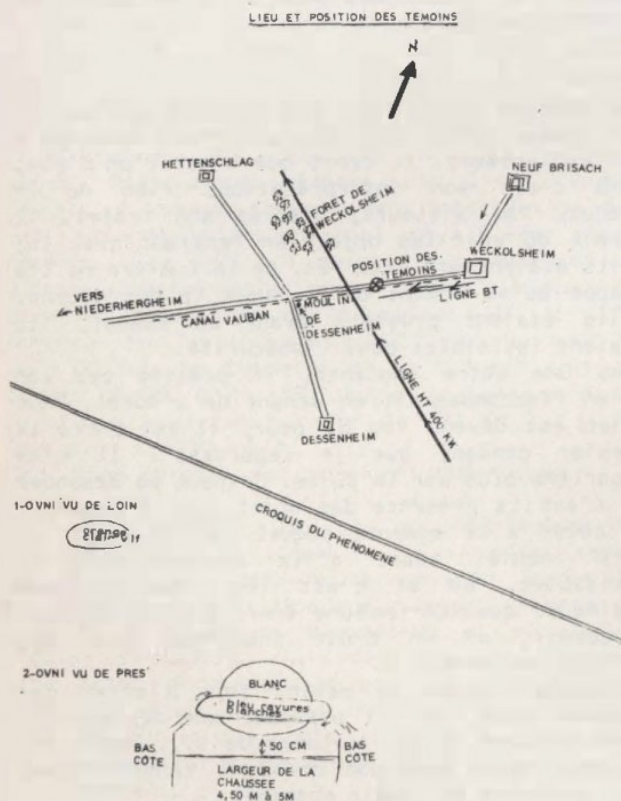
"Vers 2h 50, nous revenions de Neuf-Brisach où avait eu lieu un bal à l'occasion de l'élection de la Reine du Muguet. A la sortie de Weckolsheim, nous aperçûmes au loin une lumière orange très claire, vive, éblouissante. Nous pensions que c'était une voiture. Nous roulions à 90 km/h environ. Etonné de ne pas croiser ce véhicule, je fis des appels de phares. Arrivés à 30m de cette lumière, je freinais brusquement. Nous vîmes alors une soucoupe qui prenait toute la largeur de la route. Elle avait 1,80m de hauteur environ. Elle était à 50cm au-dessus de la route. C'était blanc avec une auréole de lumière bleue et des rayures blanches dedans. Il me semblait que cette lumière bleue tournait dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Nous étions arrêtés. La soucoupe s'est alors avancée doucement vers nous. Nous prîmes peur. Je fis marche arrière sur une centaine de mètres. Rapidement j'effectuais un demi-tour, je heurtai une borne. Nous sommes repartis à toute vitesse, sans nous retourner, vers Weckolsheim. Ma soeur et notre amie ayant très peur, nous sommes passés par Colmar pour revenir à Rouffach en passant par la route nationale".

Témoin 2

Confirme les dires de son frère sans autres précisions complémentaires.

Témoin 3

"Il était 2h 50 cette nuit-là. J'en suis sûr car j'ai regardé la montre du tableau de bord. A la sortie de Weckolsheim, nous vîmes une lumière orange qui était entourée d'un genre de rayons. Nous avons cru que c'était une voiture. Il pleuvait alors très fort. Arrivés à 30m, nous sommes arrêtés brusquement, cet objet prenait toute la largeur de la route. Nous



sommes restés, peut-être 30 secondes comme cela. Puis la soucoupe s'est avancée très lentement vers nous. J'avais très peur. J'ai commencé à prier. Quand nous eûmes fait demi-tour, je n'ai pas osé regarder derrière. Mes yeux pleuraient. J'avais mal à la tête. Durant trois nuits, j'ai très mal dormi.

Précisions complémentaires:

1 a) Vue de la lumière à la sortie de Weckolsheim (distance: 1km 500)

- Grosseur au comparateur: témoins 1 entre 6 et 7; témoin 2: 9; témoin 3: entre 15 et 20.

Couleur au nuancier Pantone: témoin 1: 151, témoin 2: 151; témoin 3: 165.

b) Vue de la soucoupe à "30m"

- Grosseur au comparateur: les trois témoins sont unanimes pour définir entre le 15 et le 20.

- Couleur au nuancier: témoin 1: blanc plus clair qu'un néon - auréole 283; témoin 2: idem - auréole 283 "comme une lumière émise sous le couvercle d'une photocopieuse; témoin 3: blanc jaune n° 187 - auréole 277.

Nota: Le pare-brise du véhicule est équipé de verre teinté verdâtre brun.

2 Forme et couleur de l'OVNI vu de près: D'après les témoins, l'OVNI avait la forme d'une soucoupe (cf croquis). Ils sont unanimes sur la forme, mais non sur les couleurs (la cause en est peut-être le pare-brise teinté).

- La soucoupe ne touchait pas la route

- Eclairait l'herbe des bas-côtés

- Ne prenait que la largeur bitumée

- Aucune lumière, antenne, hublot, excroissance quelconque ne furent discernés sur ce phénomène par les trois témoins.

La nuit, il est difficile de faire une approximation de distance. Sur le terrain, les 30 mètres ont l'air courts. La position rapprochée des témoins face à cette soucoupe, devait se situer (à notre avis) à 100m environ.

3 Effets sur les témoins: Après le demi-tour sur la route, les témoins ont eu les larmes aux yeux et mal à la tête.

a) Larmes aux yeux: témoins 1 et 2: durant 30 secondes environ; témoin 3: jusqu'à Colmar (soit 15 minutes environ).

b) Mal à la tête: témoin 1 et 2: durant 15 minutes environ; témoin 3: durant 20 minutes environ.

c) Effets prolongés: témoin 1: néant; témoin 2: à mal dormi durant la semaine suivante. Ne pouvait supporter la lumière du dehors qui pénétrait dans sa chambre. A été obligée de mettre un rideau devant ses fenêtres pour dormir; témoin 3: a très mal dormi durant trois nuits "par peur".

Aucun effet sur les montres que portaient les témoins 2 et 3.

4 Effets sur les véhicules: Néant. Au moment des faits, une cassette était engagée dans le radio-cassette. Aucun effet sur le son, sur le moteur, ni sur l'éclairage de la voiture. La montre de bord "retarderait" de 2 minutes depuis cet événement.

Réflexions - Notes Complémentaires des Enquêteurs.



1 - Photo prise à 800 m environ du lieu où se manifesta le phénomène rapproché.

La flèche montre la lumière rouge-orangée vue depuis la sortie du village de Weckolsheim (1,5 km env.) jusqu'à 30 m (100 m ?)



2 - OVNI vue à 30 m (100 m ?).

Photo prise à 100 m de la ligne H.T. La flèche indique l'OVNI prenant la largeur de la route "en suspension" de 50 cm au-dessus d'elle.

Les témoins paraissent de très bonne foi. de retour à la maison vers 3h 30, la mère des témoins 1 et 2 ainsi que celle du témoin 3 se sont levées. Excités, les témoins leur ont relaté ce qu'ils avaient vu. Une jeune soeur d'entre eux raconte leur aventure à l'école. C'est ainsi qu'un journaliste fut mis au courant des faits, les témoins tenant néanmoins à conserver leur anonymat.

Il est à noter certaines différences de grosseur et de couleurs. Toutefois, ceci peut s'expliquer par:

une appréciation difficile la nuit. il pleuvait assez fort (mais la lune éclairait le paysage). le pare-brise de la voiture est en verre teinté la position des témoins à l'intérieur du véhicule la peur.

Les trois témoins semblent dotés d'une bonne vue et d'une bonne ouïe. Aucun son ne fut perçu (le moteur ne fut jamais arrêté, la cassette diffusait de la musique). Aucun effet sur le véhicule.

La soucoupe ne s'est avancée vers eux, que, lorsque arrêtés, le conducteur (témoin 1) mit l'éclairage du véhicule "Plein Phare".

La borne heurtée, lors de la manoeuvre du demi-tour, ne le fut que légèrement. Le par-choc du véhicule est à peine marqué (vu 15 jours après les faits).

Du lieu supposé de l'arrêt, se trouve à 200m environ, une ligne haute tension de 400 000 volts, mise en place depuis un an et demi, alimentée depuis la centrale nucléaire de Fessenheim. La "soucoupe" se trouvait-elle sous cette ligne H.T. ?...

Sur le terrain, rien à signaler. La végétation est partout la même. Aucune trace de brûlure sur celle-ci. Pas de marque ou trace sur le bitume.

A l'aide de deux boussoles, furent effectués successivement des essais de variation magnétique le 16 et le 25 février. Par moment, à l'aller (vers la ligne H.T.) comme au retour, sur 400m environ, l'aiguille a une forte tendan-

ce à s'orienter de 60° vers l'Est. Est-ce un effet de la ligne H.T. proche? (Aucune variation n'est remarquée en se trouvant sous la ligne H.T. ou à 20m en deçà, ni au-delà.

Remarques diverses

Le comportement du témoin 1, depuis cette rencontre rapprochée, a brusquement changé (d'après les dires de sa famille et des 2 autres témoins). Ne faisant qu'accompagner au bal (où il restait assis à une table toute la soirée) sa soeur et son amie, à présent il danse. De timide, il est devenu très causant et plus ouvert, s'étonnant lui-même de ces changements qui sont surprenants.

Les témoins 2 et 3 lisent "Intimité", "Nous deux". Le témoin 1 n'a aucune lecture. Ils ne vont pas au cinéma si ce n'est pour voir des films genre comiques. Leurs seuls loisirs sont les sorties au bal et le ski.

Durant la soirée au bal, le témoin 1 a bu 2 bières, les témoins 2 et 3 de l'eau.

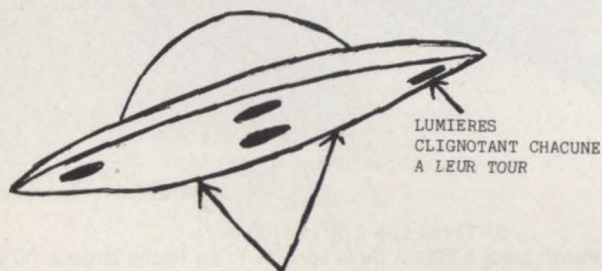
"Les témoins n'emprunteront jamais plus cette route seuls la nuit. Ils onteu beaucoup trop peur".

Le terrain

Rien de particulier à signaler. La route est bordée de quelques arbres, espacés vers la ligne H.T. de 30m environ. Un petit canal passe à proximité. Le lieu est désert, si ce n'est à 1km, une bâtisse nommée "Le Moulin de Dessenheim". A droite se trouve des champs, et le bois de Weckolsheim dans lequel est implanté un stand de tir

Nouvelles de Pologne

OVNI VU PAR LE COUPLE AU MOMENT DU DÉCOLLAGE; IL EST INCLINÉ.



DESSOUS DE L'APPAREIL



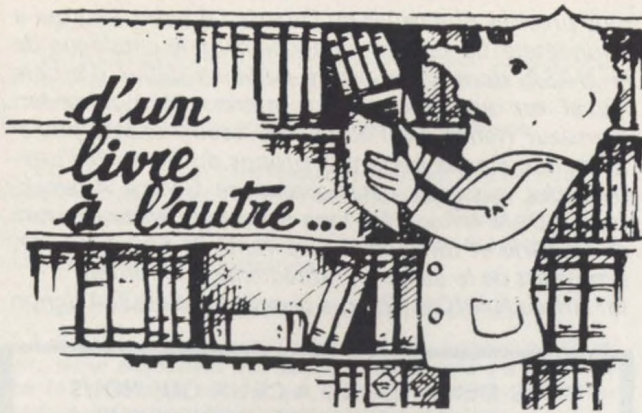
SORTE DE RESSORTS POSES SUR LE SOL

OVNI VU PAR LES ENFANTS

Voici quelques renseignements au sujet du phénomène OVNI en Pologne, où j'ai passé mes vacances de Noël, étant donné que ma mère a de la famille là-bas, près de Poznan. Le jour de Noël il y a eu, à la télévision, un reportage de 30 minutes environ, dont le titre était UFO. Mais malheureusement je n'ai pu avoir beaucoup de détails sur les témoignages car ma mère était ma seule interprète. Le premier témoignage était un phénomène OVNI avec atterrissage et vu d'humanoïdes par trois enfants d'une douzaine d'années, sur le trajet de l'école à la maison. L'OVNI était déjà posé quand les jeunes gens arrivèrent. Des humanoïdes étaient entrain de tourner autour de l'objet et de faire des signes entre eux. Ils étaient très petits puisque les empreintes ne faisaient que trois centimètres de longueur. Aucun bruit ne fut perçu. Très rapidement, un brouillard est tombé; les enfants ont pris peur et se sont sauvés jusque chez eux raconter leur aventure aux parents.

Deux mois plus tard, un couple d'à peu près 35 ans a vu le même appareil, d'après la comparaison des dessins. Il était également au sol et a décollé dès leur arrivée en voiture, sans perturbation électrique du véhicule. Cet OVNI s'est transformé en une boule rouge qui les a suivi pendant 5 km. Aucun bruit ne fut perçu. Quelques temps plus tard, un célibataire, rentrant chez lui de son travail, vit en ouvrant la porte de son appartement, le plancher complètement détérioré, littéralement brûlé; en regardant de plus près on pouvait apercevoir des pas de trois centimètres de longueur, comme si les êtres avaient plusieurs milliers de degrés,





par Gilles SMIENA

George LEONARD « ILS N'ETAIENT PAS SEULS SUR LA LUNE ». (Le dossier secret de la NASA). éd Belfond - collection : initiation et connaissance. 1978 1er Tr - 215 p - illustré, photos et croquis.

Non ! Décidément, non ! Il devient trop facile dans notre monde abreuvé d'informations contradictoires mais en réalité sous-informé, de se faire passer pour un génie méconnu et d'accabler les scientifiques de sarcasmes comme le fait George Léonard (un de plus!) « Allons Messieurs les hommes de Science. Continuez de nous abreuver de vos inepties » (p 36), les accusant soit d'ignorance, soit de mensonge, soit d'incompétence. (p 139).

Il y a déjà plusieurs siècles, depuis le début du 16ème siècle au moins avec certitude, que les astronomes professionnels ont signalé des anomalies qu'ils avaient constaté lors de leurs observations de notre satellite. La NASA, de son côté, n'a rien caché non plus, puisqu'elle a publié d'elle-même et sans qu'on le lui demande, en 1968, sous le numéro de code TR.R.277, un long catalogue de 579 cas très précis de ces anomalies allant du 26 novembre 1540 au 19 octobre 1967. Pour chacun de ces 579 cas, le nom de l'astronome qui fit l'observation est précisé, pour presque tous également la localisation précise à la surface de la lune, et, pour la grande majorité non seulement la date est citée, mais l'heure à la minute précise. Que veut-on de mieux ?

Comment l'auteur peut-il se permettre d'accuser la NASA de cachoteries et nous faire croire que, jouant au nouvel Adamski avec un « télescope dont (dit-il) j'avais meulé moi-même la lentille de vingt centimètres de diamètre »!!! (p 11) il va pouvoir faire des découvertes qui feront « l'effet d'une bombe »? (page de dos de la couverture) Ce n'est pas sérieux ! Seuls

les naïfs seront dupes, ceux qui lisent si rapidement et sans réfléchir qu'ils n'ont pas fait attention à une petite phrase d'apparence innocente mais qui suffit pour le décharger de toute responsabilité légale : « Le lecteur, écrit-il, aura compris que ce livre ne se présente pas comme un ouvrage scientifique et qu'il n'a pas la prétention de l'être ». (p 17) Tant pis pour les gogos qui l'auront cru ! C'est astucieux (aux yeux de la loi) mais ce n'est pas sérieux. C'est clair, le livre s'adresse donc uniquement à ceux qui cherchent la fiction et l'illusion sans rapport avec la réalité qui, elle, est objet de science.

Disons, puisqu'on a commencé, qu'on peut distinguer trois aspects dans cet ouvrage ; soit, en allant du plus crédible à l'utopie.

D'abord des anomalies réelles signalées déjà par de multiples astronomes et que les scientifiques sont encore incapables d'interpréter avec certitude, par exemple le rayonnement émanant des cratères (p 109...), des jets de gaz qui semblent fuser par moments de la surface de la lune ; (p 129...) par contre de là à affirmer comme l'auteur « qu'il s'agit bien de gaz d'échappement (d'énormes moteurs souterrains) et non de gaz naturels » (p 130), nous en laissons la responsabilité à Léonard. Il y a aussi des nuages de poussière ou des brouillards assez denses pour brouiller localement le paysage sur les photographies. (p 141). Il y a enfin (ce qui est le plus troublant), des éclats de lumière, tantôt scintillants, tantôt clignotants, tantôt fulgurants comme les flashes d'un éclair... également de simples lueurs plus diffuses et de diverses teintes qui apparaissent sporadiquement, soit rougeâtres, ocres ou roses... (p 149...) Les scientifiques hésitent à en donner une explication fautive de preuves, mais l'auteur n'hésite pas un instant ; pour lui, rien de plus clair : « Ce sont les occupants de la lune qui sont la cause de tous ces phénomènes ». (p 156)

Il y a ensuite ce que l'auteur croit pouvoir interpréter sur les photos comme des témoignages indiscutables d'une activité intelligente constructive et même industrielle de la part des soi-disant habitants de la lune : des indices de travaux de génie civil ou d'exploitation de gisements miniers dans certains cratères (p 69... et 79...) des traces laissées par les énormes chenilles de supers engins qui labourent le sol de notre satellite (p 53) et même, car les machines mêmes lunaires finissent par se détériorer, des carcasses abandonnées de vieux engins ou de vieilles machines dont l'une serait grande comme « la moitié de Paris » (p 41). L'auteur a une excellente vue car là où aucun d'entre nous n'a pu distinguer quoi que ce soit, même à la loupe, il a réussi à distinguer « un arbre de transmis-

marquant le plancher à chaque passage. Ce plancher fut changé par L'Etat et des échantillons furent récupérés et analysés. Aucune trace de brûlure autre que sur le plancher ne fut remarquée.

A la fin de cette émission télévisée certaines personnes ont été interrogées dans la rue pour avoir leur réaction. La plus part croient à

l'existence du phénomène, avec quand même, une certaine réticence, car beaucoup veulent d'abord voir pour pouvoir y croire. Un homme a même dit que les scientifiques et les savants ne devraient pas se pencher sur ce problème afin que les enfants aient encore un conte de fée.

Bruno LHOSTE.

sion dépassant d'un pignon» et, «juste en dessous, un autre pignon encore plus grand»... «le carter de cet énorme mécanisme... devait mesurer au moins 8 kilomètres de diamètre» (p 44) C'est à faire pâlir de rage tous nos polytechniciens bien incapables de réaliser de tels engins !... Les ombres projetées par les pics lunaires signalent des constructions aberrantes» pouvant atteindre «plusieurs kilomètres» de hauteur et, évidemment, «disposés en sentinelles» ! (p 165)

Nos astronomes et nos géologues ne sont décidément que des timorés et des aveugles, eux qui ne voient là que des accidents de terrain, des rochers éboulés et des lignes de crêtes ébréchées par l'érosion, aux yeux de l'auteur. «Cessez une fois pour toutes, leur dit-il, de raisonner en fonction de la terre... et de ce que vous avez appris. Dégagez-vous de ce carcan qui vous paralyse... de ce carcan dans lequel nous étouffons tous». (p 23) Il est certainement plus facile de faire oeuvre d'imagination que de science ; l'utopie ne demande aucune preuve.

Il y a enfin la grande découverte de George Léonard ; ou plus exactement, car il faut peser les mots employés sa grande «conviction» ce qui lui permet de dire n'importe quoi sans le prouver, car une intime conviction ne se prouve pas ! Ce monsieur sait jouer sur les mots pour rester dans le cadre de la loi. Il y a donc sa «conviction profonde que la lune est habitée par une ou plusieurs races très évoluées» (p 12) Au point où il en est, il en arrive à se demander avec S. Wittcomb et d'autres si la lune ne serait pas tout simplement «un vaste vaisseau spatial amené dans notre système solaire il y a plusieurs milliers d'années». (p 48) On croit rêver en lisant cela, car on retrouve les thèses de Von Däniken, Sendy et compagnie... Eh bien, non, on ne rêve pas, l'auteur prend soin de nous prévenir : «Von Däniken a sans doute raison». (p 27) Seuls, donc, nos scientifiques de même que les cosmonautes qui ont été sur la lune n'ont rien vu, rien compris...

A ce train, nous finirons par être un jour obligé de nous découvrir devant ces génies méconnus de «l'intuition» qui ont l'immense bonté de nous révéler les secrets cachés du cosmos comme autrefois Guillaume Tell devait le faire en passant devant la coiffure du bailli Gessler... à moins qu'à notre tour, comme l'archer d'Uri nous ayons assez de lucidité et de dignité pour dire NON ! refusant de prendre plus longtemps «des vessies pour des lanternes». Cela dépend uniquement des vrais ufologues, de ceux qui cherchent à expliquer les phénomènes inexplicables mais réels dans le cadre des exigences scientifiques, les seules valables.

NOTE :

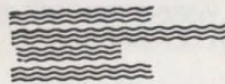
Signalons aux lecteurs (et aux jeunes ufologues) qui voudraient en savoir plus sur ces curieux phénomènes lunaires qu'il existe un livre très peu connu qui, quoique critiquable lui aussi, car il va trop loin dans l'exposé de ses thèses, est cependant beaucoup plus sérieux que celui de George Léonard. Il s'agit de celui d'Alfred Nahon : «La lune et ses défis à la science» éditions Mont-Blanc - Genève 1973 - 240 pages - nombreuses photographies beaucoup plus agrandies et

plus précises que celles du livre de Léonard - et qui a l'honnêteté de publier intégralement le catalogue de la NASA dont nous avons parlé en début d'article lequel est un «document» intéressant à posséder. Monsieur Nahon est l'éditeur du «courrier interplanétaire» dont nous parlons à propos du livre «A l'intérieur des vaisseaux de l'espace» de George Adamski (voir LDLN N°.....) Ce livre étant probablement rare en librairie et difficile à faire venir de Suisse, le plus simple est de le demander directement à l'auteur : Mr Alfred NAHON - 25, rue Sarailerie - 84000 Avignon

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHEANT.



Courrier



● COMMENTAIRES AU SUJET DE L'ENERGIE OVNI

Toute hypothèse scientifique doit se formuler sur la base de toutes les données connues, jamais seulement sur une seule. Il peut donc être utile de signaler que dans une lettre reproduite sous la rubrique «des objectifs de recherches» (LDLN n° 184, Avril 1979), un ami scientifique de M.F. Lagarde paraît de ne pas être conscient de toutes les données concernant le sujet OVNI.

En discutant de la perte de conduction aux abords immédiats du phénomène OVNI il constate que nous traitons ici d'un «phénomène énergétique dont nous ignorons tout, excepté cette conséquence certaine, car pratiquement toujours vérifiée» (p 4), et que «cette propriété fondamentale de suppression de conduction pourrait expliquer des réactions secondaires comme les effets sur l'influx nerveux et en particulier sur la motricité volontaire» (p 5).

Certitude de conséquences

La perte momentanée d'un courant électrique n'est pas toujours observée, et ne constitue pas une conséquence certaine. Des OVNI près d'une voiture n'arrêtent pas toujours le moteur ; la littérature contient un bon nombre d'exemples de ceci (1).

Manque d'autres conséquences

Il y a d'autres conséquences comme certains effets biologiques qui sont très communs eux aussi ; spécialement les yeux et la peau sont souvent affectés (2).

Hypothèse de la suppression de conduction comme seule cause

La simple suppression de conduction ne suffit pas pour expliquer tous les effets observés, comme par exemple des moteurs arrêtés demarrant par eux-mêmes. Réapparition du courant électrique en retirant un «champ d'influence» ne suffit pas pour créer cet effet, remarqué à plusieurs occasions (3).

Hypothèse de la propriété fondamentale

Soit «pompage électrique», soit supra ou non-conductivité, en tant que propriété fondamentale, devraient non seulement produire leurs effets sans exception — ce qui n'est pas le cas (voir plus haut) — mais aussi d'une manière uniforme.

En réalité, les cas dans lesquels seulement une part du système électrique d'une voiture est affectée ne sont pas rares. Le moteur arrêté, les phares ou la radio peuvent continuer à fonctionner ; ou les phares s'éteignent, mais le moteur et la radio continuent leur opération (4).

Liens entre les effets E. M. et le système nerveux

Les effets sur la motricité volontaire, comme les effets e.m., ne se produisent pas toujours à proximité des OVNI, et une fois produits, ne sont pas toujours uniformes ; le corps paralysé, les yeux parfois conservent leur mobilité.

Ce manque commun de régularité, affaiblissant l'idée d'une propriété fondamentale, renforce l'idée d'un lien entre les deux genres d'effet, mais l'histoire ne finit pas là : l'arrêt de mouvement s'étend aussi parfois des moteurs et des corps humains, au mouvement des objets (5). Les trois classes d'effets peuvent peut-être même se considérer comme l'expression d'une force «stoppeuse» unitaire affectant la marche de moteurs comme la transmission des signaux nerveux internes, et la force mécanique d'un objet en mouvement.

Origines non-électriques

Telle force n'ayant pas exclusivement des effets électriques, n'est pas nécessairement d'origine électrique elle-même. Notre classification d'événements selon leur origine peut refléter notre manque de compréhension - ou stade de manipulation - des forces naturelles. Par exemple, l'arrêt de mouvement dans les moteurs, les corps humains et les objets en mouvement, et donc l'idée d'une catégorie qui s'étend sur plusieurs rubriques de classification humaines, tels que «électrique», «biologique» et «mécanique» a une parallèle dans le domaine de la lumière.

Eteindre la lumière est un effet qui s'étend sur les sources de lumières électriques tant que non-électriques. Est-ce qu'un champ d'électricité peut éteindre une lampe à carbure ? (6).

Conclusions

L'irrégularité et l'étendue des effets produits paraissent indiquer que ces effets ne sont pas un résultat automatique de l'énergie OVNI. En conséquence que les effets de cette énergie ne se produisent pas dans la forme d'un «champ» régulier et ne sont pas d'origine électromagnétique.

Les arrêts physiques pour leur part sont parfois rapportés comme étant le résultat de l'utilisation d'une «arme» par les ufonautes (7), affectant alors seulement une part précise de l'environnement. Dans de tels cas, contrôle et direction d'un effet stoppeur OVNI sont évidents ; il n'est donc pas trop difficile d'étendre la supposition d'une situation parallèle aux cas d'arrêt sélectif des systèmes électriques de voiture.

Comme dans tout le reste du phénomène OVNI, il paraît que nous avons à faire ici à quelque chose de plus compliqué qu'un simple effet secondaire ; l'effet soi-disant électromagnétique ne représente qu'un échantillon de toute une gamme d'effets fréquemment observés autour des OVNI.

NOTES :

(1) Keel, J.A. : *Strange creatures from time and space*, London : Sphere books 1976, p 156 : Un OVNI circulaire qui descend jusqu'à une altitude de 60 pieds (20 mètres) devant une voiture n'arrête pas le moteur.

Stringfield, L.H. : *Situation red : the UFO siege*, London : Sphere books 1978, p 117 : une forme ovale bleuâtre-blanchâtre n'arrête pas le moteur d'une voiture en proximité, et n'affecte pas les occupants.

(2) Bowen, C., ed : *Encounter cases from Flying Saucer Review*, New York : Signet, 1977, p 45 : les yeux des témoins souvent sont décrits comme «protubérants et gonflés», tan-

dis que leur peau peut être rouge, p 194 : les yeux pleurent et donnent une sensation brûlante, p 43 : de tels effets peuvent continuer plusieurs jours ou beaucoup plus long.

Keel, J.A. : *Visitors from space*, Frogmore, St Albans ; Panther books 1976, p 23 : les yeux des témoins souffrent souvent d'une maladie s'appellant la conjonctivite.

(3) Hynek, Dr J.A. : *The Hynek UFO Report*, London : Sphere books 1978, p 190 : une lumière OVNI arrêta le moteur d'une voiture à proximité, puis quand la lumière s'éloigna, le moteur démarra sans intervention, bien que la transmission automatique était toujours dans la position d'aller (ce qui prévient le démarrage normal, qui prend place seulement dans la position «point-mort»).

pp 206, 207 : Un objet dans le milieu de la route éteignit les phares et arrêta le moteur d'une voiture. Dès le départ de l'objet, les phares s'allumèrent, et le moteur démarra sans l'aide du démarreur.

(4) Bowen, C. ed. : *Encounter cases from Flying Saucer Review*, New York, Signet, 1977, p 199 : Durant une rencontre OVNI, les phares d'une automobile s'éteignirent, mais le moteur et la radio continuèrent à fonctionner.

(5) Smith, W. : *UFO Trek*, London : Sphere books 1977, p 9 : Durant la rencontre OVNI de Carl Higdon, la balle d'un fusil de chasse quitta le canon à une vitesse «de papillon», tombant à terre à une distance de cinquante pieds (18 mètres). La balle était donc ralentie presque au point d'arrêt complet. L'arrêt biologique des animaux se produisit en même temps, et il est donc probable que la même force qui arrêta les mouvements des animaux arrêta aussi la balle.

Keel, J.A. : *Strange creatures from time and space*, London : Sphere books 1976, p 170 : un agriculteur italien en 1954 tenta de tirer sur des ufonautes en train d'enlever ses lapins. Le fusil non seulement refusa de fonctionner, mais son poids augmenta jusqu'au point que l'agriculteur devait le laisser tomber par terre ; puis il se sentit paralysé lui-même.

(6) Bowen, C. et. : *The humanoids*, London : Futura, 1977, p 107 : la radio et une lampe à carbure s'éteignirent dans la cabine d'un employé de chemin de fer. Dehors, il observait des lumières étranges.

(7) Vallee, J. : *Passport to Magonia*, London : Tandem 1975, pp 19, 20 : M. Masse de Valensole était paralysé pour quelques vingt minutes par une arme tubulaire dans les mains d'ufonautes.

N. B. : Mr J.D. DE ZWAAN
47 Atchison Street
St LEONARDS NSW 2065
AUSTRALIE

●Une "Pahua Chasca" (étoile volante) au-dessus des Andes.

Simone WAISBARD est un spécialiste des anciennes civilisations américaines. Elle n'a rien d'une ufologue, ne croit pas à l'hypothèse extra-terrestre ni aux soucoupes volantes. "Tout mais pas ça", souligne-t-elle, tout au long de son livre : "Les Pistes de Nazca", paru aux éditions R. Laffont, 1977, ouvrage sérieux, bien documenté, dépourvu de toute quête de sensationnel de pacotille.

Le fait qu'elle raconte à la page 14 de son livre est d'autant plus significatif : "Un soir, à Machu Picchu, une sorte de "Lune" orangée voqua, resplendissante, sur les hautes cimes qui dominent la fameuse "Cité Perdue" des Incas. Un vieux Quechua, gardien des ruines, que j'interrogeai, m'expliqua tout naturellement que "c'était une PAHUA CHASCA, une "étoile volante" (sans rapport avec les pluies d'étoiles filantes). Spectacle attendu à certaines époques de l'année "desse los antiguos tiempos" - depuis les anciens temps - par les Indiens de la Vallée sacrée, qui connaissent à l'avance, me dit-il, "le point où elle apparaît et sa trajectoire dans le ciel"... Encore une énigme ! (Fin de citation)

Lorsqu'on entreprend l'étude des anciennes civilisations américaines, il est difficile - qu'on le veuille ou non - de ne pas buter contre l'h.e.t. Les civilisations andines, avoue Simone Waisbard, un peu plus loin, paraissent obsédées par la volonté de voler et d'abolir la pesanteur. Aussi fait-elle sienne la phrase de Lévy-Strauss : "Nier des faits parce qu'on les croit incompréhensibles est certainement plus stérile du point de vue du progrès de la connaissance, qu'élaborer des hypothèses".

Mais il y a contre l'h.e.t. un tabou intellectuel difficile à transgresser. Simone Waisbard ne le transgresse pas, ne tire pas les conséquences de ses constatations. Il n'est pas donné à tout le monde de se sentir à l'aise dans le "festival d'absurdités" de Michel Aimé ...

Hilaire HEIM

● ET DIRE QU'IL Y A DES GENS QUI NE CROIENT PAS AUX FANTOMES !

Pays de prédilection des fantômes et des châteaux hantés, l'Angleterre est aussi la patrie du Prix Nobel Dennis GABOR, inventeur en 1947/48 des hologrammes, ces fantômes du XXe siècle.

Grâce aux perfectionnements que leur apporta, quelques années plus tard, le soviétique DENISSOUK — entre autres, la couleur — les hologrammes sont devenus plus que des photos tridimensionnelles, ce sont des véritables transmatérialisations d'objets.

Lorsque l'holographie pourra reproduire aussi des êtres vivants (ce qui, à l'heure qu'il est, pose encore des problèmes de sécurité), elle pourra créer, conjointement avec l'audio-visuel, une véritable réalité parallèle, un monde de lumière et d'énergie, dans lequel seul le sens du toucher restera sur sa faim. Comme dans le monde des fantômes et des apparitions...

Sans recourir à la parapsychologie, ni aux mondes quadridimensionnels, on peut voir là un début d'explication de certains phénomènes ufologiques : apparitions et disparitions instantanées de certaines entités entrevues autour des ovni au sol, apparitions mariales «coïncidant» avec le survol des témoins par des ovni (le cas le plus célèbre est celui de Fatima), perception par des foules entières, le long des siècles, de véritables fresques mouvantes dans le ciel, des armées-fantômes au combat dont on peut lire la description dans le remarquable livre de Christiane Piens, «Les Ovni du Passé».

Prenons, pour illustrer ce rapprochement entre holographie et apparitions ufologiques, le cas de l'apparition mariale du 21 août 1879 dans le village irlandais de Knock (Le récit détaillé de ce cas se trouve dans les «Chroniques des appari-

tions extra-terrestres» de J. Vallée) 14 personnes saines de corps et d'esprit voient, devant l'église du village, trois silhouettes portant des vêtements d'un blanc éblouissant : la Sainte Vierge (au centre), St. Joseph (à sa droite), St. Jean l'Évangéliste (à sa gauche).

Un des témoins, une brave femme du nom de Bridget Trench, essaya de baiser les pieds de la Vierge. Ses mains se refermèrent sur l'air vide. «... je me demandais pourquoi mes mains ne pouvaient pas sentir ce que je voyais de si net, de si distinct», s'étonna Bridget Trench. (cf. J. Vallée).

Ce même jour, un ovni avait évolué au-dessus de Knock...

L'holographie pourrait, éventuellement, apporter un commencement de réponse à de tels phénomènes. Une intelligence ufonautique pourrait en être l'auteur. Scientifiquement, techniquement, elle le pourrait, cela nous le savons. Puisque nous mêmes en serons un jour capables...

Ce que nous ne savons pas, ce que nous ne comprenons pas, c'est à quelle fin se donne-t-elle cette peine...

Oui, c'est rassurant de ne pas avoir recours à la parapsychologie. Ni aux mondes quadridimensionnels avec leur impossible «contraction du temps». Mais, au fait, n'y avons nous pas recours sans nous en apercevoir ? Car ce monde des fantômes holographiques en possède bien quatre, de dimensions : la longueur, la largeur, la hauteur et... le temps, contractable, reproductible à souhait. Du temps en conserve, de la mémoire holographique, plus rapide, plus exacte que la mémoire électronique.

Car, au fond, qu'est-ce qu'un monde quadridimensionnel (banalisé) ? C'est une pièce de théâtre qui tient l'affiche quand et dès qu'on veut.

Hilaire HEIM

nouvelles récentes (presse) condensé de J.-C. Vander

MAI 1980. MONTEVIDEO (Uruguay)

Deux ouvriers de la centrale électrique de San José observèrent pendant 4 minutes dans le ciel, une énorme boule lumineuse de couleur rouge avec des petites lumières vertes qui clignotaient en émettant un bruit sourd. Le courant et la réception des ondes radio par transistor furent interrompus.
(La Montagne du 17/5/80)

JUIN 1980. CHILI

Un pilote de « Boeing » de la ligne « LAN » effectuant le trajet Punto Arenas - Santiago avertit la tour de contrôle qu'un OVNI était resté un moment à sa hauteur à 15 000 mètres d'altitude, entrant presque en collision avec lui.
(Le Bien Public du 21/6/80)

JUIN 1980. AZERBAÏDJAN (Iran)

Le soir l'armée de l'air a tiré sur un objet lumineux qui a aussitôt disparu. A Heydarabad un OVNI ressemblant à un arc-en-ciel a été vu pendant 45 minutes. A Roudhen, Chahrizba et Karadj, on a vu un « objet lumineux plus grand que la Lune, en forme de demi-cercle et de couleur vert-clair ». L'OVNI palissait à mesure qu'il grandissait.
(La Montagne du 16/6/80)

LE 14 JUIN 1980. BUENOS-AIRES (Argentine)

Entre 19 h et 19 h 08, heure locale, des OVNI en forme de soucoupe, de cigare et de triangle ont été observés par des centaines de témoins, et ont pu être photographiés.
(Le Bien Public du 17/6/80)

MI-JUIN 1980. REGION D'AREGNITO (Argentine)

Une nuit Angel Morassi (37 ans) labourait son champs en compagnie de ses deux chiens ; il vit surgir dans le ciel un OVNI qui « diffusait » une lueur si vive qu'on se serait cru en plein jour ». Les deux chiens s'enfuirent, effrayés, tandis qu'il se jetait au sol. L'OVNI l'aurait survolé plusieurs fois en rase-motte, lui causant une brûlure intense à l'épaule droite.
(Le Journal du 25/6/80)

LE 1^{er} JUILLET 1980. TULLE (Corrèze)

Vers 19 h 30, sur la D 44 commune de Malemort, un automobiliste aperçut pendant quelques secondes un OVNI en forme de soucoupe qui se transforma en cigare phosphorescent avec les extrémités et le centre plus foncés. Il émettait des rayons verts et se déplaçait rapidement en silence.
(La Montagne du 7/7/1980)

➤ **Prenez note**

LE SECRETARIAT DE LDLN NE SERA PAS EN MESURE DE REpondre DU 1 AU 20 SEPTEMBRE. La tâche intense, engendrée par la progression de notre action, nécessite ce répit avant d'aller de nouveau de l'avant.



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L. D. L. N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,60
pour 3 macarons :	7,00
pour 5 macarons :	11,00
pour 10 macarons :	18,00

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

ANCIENS NUMEROS DE LDLN, AVEC LEURS SOMMAIRES

(Suite du N° 186)

(Règlement comme pour les abonnements, voir p. 2)

N° 181. JANVIER 1979. 6 Fr

L'oiseau de feu - Témoin et témoignages - Sur le modèle socio-psychologique de M. Monnerie - Espagne - Entre Gerena et Olivares - Atterrissage à Marchena (Séville) - La vague d'OVNI en Nlle Zélande en 1909 (suite et fin) - Trois enquêtes à Louhans (Saône et Loire) - Quasi atterrissage au Nord de Fontenay le Comte (Vendée) - Au-dessus de la vallée de la Vraine (Vosges) - Courrier Résumé : photos d'un disque qui ne joue pas plus de 2 ou 3 tours - Nouvelles récentes - Courrier - L'intérêt d'un réseau de détection magnétique.

N° 182. FEVRIER 1979. 6 Fr.

Calcinations, combustions, crémations spontanées... et leurs rapports possible avec le phénomène OVNI - Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre - "L'extraterrestre" révélé au congrès ufologique portugais - Sur la comparaison de cas identiques... - La disparitions d'un pilote australien, vue par la presse de Sydney - Nouvelle Calédonie : A la verticale de Poya - Des avions commerciaux en vol au-dessus de l'Andalousie ont détecté des OVNI - Une spectaculaire manifestation de "l'au-delà" au Moyen-Age - Tunisie : complément du compte-rendu sur l'observation de Sfax du 7/8/78 - Ovni à Combovin (Drôme) - Atterrissage présumé à Lays sur le Doubs (Saône et Loire) - OVNI à Goudelin (Côtes du Nord) - A Roqueserrière (Haute-Garonne) - Livre reçu - Nouvelles récentes - Courrier.

N° 183. MARS 1979. 6 Fr.

Déclaration sur phénomène OVNI, présentée devant le Comité Politique Spécial des Nations Unies - 1937 Tintin, témoin du 3ème type - Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre (2 suite et fin) - Calcinations, combustions, crémation spontanées... et leurs rapports avec le phénomène OVNI (suite et fin) - Informations complémentaires sur le Crash de Bolivie - Deux atterrissages en Estôme - Atterrissage d'OVNI, avec sortie d'humanoïde au lieu-dit Fontfauret (Dordogne) - D'un livre à l'autre - Nouvelles récentes - Courrier.

Suite page 36

N° 184. AVRIL 1979. 6 Fr.

La compréhension du phénomène OVNI exige-t-elle une nouvelle logique ? - Des objectifs de recherches - Mutilations de bétail aux U.S.A. (1) - Phénomène en Aveyron dans la nuit du 13 au 14/9/78 - Observations près de Fabrègues (Hérault) - Aux environs de Tarabel (Hte-Garonne) - Enquête à Gravingny (Eure) - Observation au sol en Morbihan - Dans l'Allier - Une enquête et 2 récits d'observation - Livre lu - Nouvelles récentes - Courrier.

N° 185. MAI 1979. 6 Fr.

Polygénisme - A propos d'OVNI et de Psychisme humain - Un point de vocabulaire à propos des calcinations et combustions spontanées - Reconstitution de cas spéciaux du 3è type (1) - Mutilations de bétail au Etats-Unis (2 suite et fin) - Meurthe et Moselle : observation d'un phénomène lumineux en vol - Dans le Morbihan : OVNI entre Landevant et Auray - Objet au vol en Vendée - A St Germain des Fossés (Allier) - Pologne : Atterrissages avec observations d'êtres - Ethiopie : un OVNI détruit un village - D'un livre à l'autre - Nouvelles - Courrier.

N° 186. JUIN-JUILLET 1979. EPUISE.

Reconstitution de cas spéciaux du 3è type (2 suite) - Apparition et disparition sur place : 2è livraison (1) - Espagne : atterrissage entre EL Pedroso et Cantillana - Belgique : Observation à Gent le 13/2/74 - Invasion du ciel italien ou fièvre ufologique en Italie - En Iran - Melbourne Australie - Dans le Lubéron (Vaucluse) - Le Hérisson Volant c'était Vénus - Lettre de Gordon Cooper, adressée à l'ambassadeur de la Grenade, M. Griffith - Une initiative du Groupe "Techniques et Recherches" - Nouvelles récentes.

N° 187. AOUT-SEPTEMBRE 1979. 6 Fr.

Reconstitutions de cas spéciaux du 3è type (3) - Apparitions et disparitions sur place (2 suite et fin) - Crématations et OVNI - Anomalie rapprochée à Beaufort (Nord) - Près d'Avranches (Manche) - Observation à Paulx (Loire Atlantique) - Près de Munster (Ht Rhin) - Portugal et Chili - D'un livre à l'autre - La Bataille des théories - Courrier - Nouvelles récentes.

N° 188. OCTOBRE 1979. 6 Fr.

Pour une politique de la "Porte ouverte en Ufologie" - Au-delà d'Archimède - Sur ce que vaut encore la théorie extra-terrestre - Faux avions et vrais OVNI - Quasi atterrissage à Roqueserière (Hte Garonne) - Témoignage de M. Lanes, dans le Gers - Phénomènes atmosphériques, observés par M. H. Julien - Atterrissage à Asse-le-Boisne (Sarthe) - Espagne : Observations d'un humanoïde près de Gerena - La mystérieuse lumière de Manresa : un évènement ufologique du 14è siècle ? - D'un livre à l'autre - Réseau de détection magnétique - Nouvelles récentes - Courrier.

N° 189. NOVEMBRE 1979. 6 Fr.

Pour une politique de la "Porte ouverte" en Ufologie (suite 2 et fin) - Faux avions et vrais OVNIS (suite et fin) - Observation rapprochée à Villeneuve sur Lot - Dordogne : quatre enquêtes - En Espagne : près de Géréna - Villaverde Del Rio (Espagne) - Sondage sur le phénomène OVNI - D'un livre à l'autre - Nouvelles récentes - Courrier - Livre reçu : Le Naufrage des Extraterrestres - Lettre à MM. BARTHEL et BRUCKER.

N° 190. DECEMBRE 1979. 6 Fr.

A la recherche de l'Inconnu - Quelques réflexions sur l'impopularité actuelle de l'hypothèse Extra-terrestre - TV : encore un débat escamoté - Phénomène observé le 26/10/78 dans le Gard - Dans la Haute-Garonne - Observations observations... - Dans le Bas Rhin - Entre Bohain (Aisne) et Cambrail (Nord) - Le Dolus (Ile d'Oléron) - Pont Scorff (Morbihan) - Enquête à Gamache (Somme) - Rencontre du 2è type à Loretto (Argentine) - JAPON : Rencontre avec un mystérieux humanoïde - Le dernier cas (douteux) de C.E. III au Brésil - OVNI sur la base navale de Rota (Cadix, Espagne) - Statistique de bruits relatifs à l'observation d'OVNI en Andalousie (Espagne) - Spectaculaire observation au-dessus des Canaries - D'un livre à l'autre - Nouvelles récentes.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3ème trimestre 1980.